

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

PARAISSANT CHAQUE SEMAINE
le MARDI et le VENDREDI.
Abonnement pour l'année,
(frais de poste non compris)... \$1 0 0

Mélanges Religieux

Les Lettres, Réclamations, Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur-en-Chef, franc de port.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14.

MONTREAL, MARDI 5 NOVEMBRE 1850.

No. 12.

Le Catholicisme aux Etats-Unis. (1)

L'ère du catholicisme aux Etats-Unis commence proprement en 1632, au moment où lord Baltimore, à la tête d'une colonie de catholiques anglais contraints de fuir l'Angleterre, aborda aux Maryland et y fonda la première Eglise, qui comptait autant de confesseurs de la foi que de membres et que dirigeaient deux jésuites dérobés par hasard au martyre. La colonie se grossit bientôt des catholiques réfugiés de l'Irlande, de l'Angleterre et des diverses parties de l'Allemagne; elle jouit quelque temps d'une grande paix, mais les hérétiques qui habitaient les contrées voisines parvinrent à s'y introduire peu à peu et à la bouleverser. Lord Baltimore, qui avait de ses deniers acheté le terrain aux sauvages et obtenu du Roi pour lui et ses descendants le droit de gouvernement à perpétuité, qui y avait conduit ses premiers habitants, en avait chassé les bêtes fauves et l'avait converti de riches plantations, de maisons et de villages, lord Baltimore fut contraint de s'enfuir avec ses fils, y laissant la religion plus cruellement opprimée qu'en Angleterre même, opprimée comme elle l'était dans tout le reste de l'Afrique anglaise, où toutes les sectes étaient libres, y compris le judaïsme, le mahométisme et le paganisme, où seule l'Eglise catholique était enchaînée. L'héritier de lord Baltimore ne recouvra pour un temps le gouvernement du Maryland qu'au prix de l'apostasie et du parjure. Les lois qui en Angleterre privaient les catholiques de leurs droits de citoyens étaient en vigueur dans les colonies américaines, où des agents irresponsables les appliquaient arbitrairement et avec une rigueur plus grande encore que dans la métropole. Cet état de choses dura jusqu'au delà de la moitié du siècle dernier. A cette époque les représentants des diverses provinces, lassés de tant d'oppression, proclamèrent, malgré l'Angleterre, la liberté de conscience pour tous les Américains, quelle que fût leur croyance, et le libre exercice de tout culte chrétien, quelle que fût sa forme. L'émancipation complète de l'Amérique unie, déclarée solennellement en 1776, assura d'une manière stable aux catholiques la liberté d'exercer et de propager leur culte et les rendit indépendants de toute influence, soit des sectes, soit du Gouvernement.

Jusqu'à ce moment le catholicisme, loin de grandir et de s'étendre, s'était à peine maintenu vivant; mais dès lors il commença à prendre vigueur et à se propager avec une rapidité de jour en jour plus grande. Les fidèles reprirent courage, les pasteurs redoublèrent de zèle; les missionnaires accoururent de toutes parts, du Canada, de l'Irlande, de la France et de l'Italie. Le nombre des conversions fut bientôt hors de toute proportion avec le nombre des ouvriers. Le Maryland était le centre de la catholicité des Etats-Unis, et en 1800 Baltimore devint un siège épiscopal. D'autres diocèses se formèrent successivement. Aujourd'hui il y a trois archevêchés, Baltimore, New-York, Saint-Louis et vingt sept évêchés; en tout trente diocèses. Le nombre des prêtres, non compris ceux de la Californie et du Nouveau-Mexique, est de 1080. On compte plus de 1070 églises, avec environ 550 chapelles, 19 séminaires, 17 collèges, 90 écoles primaires, 19 ordres et congrégations de religieux; savoir: les Bénédictins, les Dominicains, les Augustins, les Franciscains, les Prémonstrés, les Jésuites, les Lazaristes, les Sulpiciens, les Rédemptoristes, les Trapistes,

(1) Extrait d'une correspondance publiée par le "Catholico" de Gènes.

les Oblats de Marie, les Crucifères, la congrégation du Très-Précieux Sang, les Frères de la doctrine chrétienne, les Frères de Saint-François, les Frères de Saint-Patrice, les Frères chrétiens de la Société de Marie et les Frères de la Sainte-Croix.

Semblablement, il y a 18 ordres ou congrégations de religieuses; savoir: les Carmélites, les Dominicaines, les Ursulines, les Dames de la Visitation, les Sœurs de la Charité, dites de Saint-Joseph, celles dites de Nazareth, celles dites de Saint-Vincent-de-Paul, les Sœurs de Notre-Dame, les Josephines, les Sœurs du Bon-Pasteur, les Dames du Sacré-Cœur, les Sœurs de Lorette, les Sœurs de la Merci, les Sœurs de la Providence, les Sœurs de Charité, dites de la Bienheureuse Vierge, les Sœurs de la Sainte-Croix, les Sœurs du Très-Précieux-Sang et les Sœurs de l'Immaculé Cœur de Marie. Toutefois, ce ne sont encore que des commencements de communauté, et comme des semences qui promettent de rapporter 29, 60 et 100 pour un.

Le nombre des conversions est surtout considérable parmi les véritables anglo-américains, parmi lesquels beaucoup contribuent largement de leurs deniers à la construction des églises et à la fondation des institutions de charité catholiques. Les abjurations et les baptêmes sont choses fréquentes; il n'est même pas rare de voir des ministres abjurer; deux d'entre eux, qui passaient pour deux des plus sages et des plus zélés pasteurs de l'Eglise anglicane, abjurèrent à New-York il y a quelques mois, ce qui fit grand bruit parmi les protestants. Le célèbre Brownson était ministre avant sa conversion; on sait qu'il est regardé comme l'écrivain le plus éloquent de l'Amérique et que ses ouvrages sont à la fois un des plus beaux ornements de la littérature anglaise et une arme puissante pour la religion. Le très digne et si zélé Archevêque de Baltimore était né dans le protestantisme; plusieurs des prêtres les plus capables et les plus zélés ont pareillement été protestants et même ministres. Le véritable obstacle à la conversion totale des Américains est surtout la conduite scandaleuse de beaucoup de catholiques nés et élevés en Europe, et surtout les mauvais qui arrivent dans ce pays de tous les coins de l'Europe. Déjà le catholicisme est supérieur à chacune des autres sectes prises à part. Dans un temps donné, il comptera un plus grand nombre de membres que toutes les autres sectes prises ensemble.

Nous joignons ici deux tableaux; le premier exprime le progrès de la religion catholique dans les Etats-Unis, depuis 1808.

N. B. Dans ce tableau ne sont pas compris les prêtres, les églises, institutions pieuses de la Californie et du Nouveau-Mexique réunis aux Etats-Unis par la dernière guerre; et dans y joignant, le nombre des prêtres dépasserait 1,140, et celui des églises 1,130. — Sur les 1,073 églises, 80 sont desorviens exclusivement par les Pères de la Compagnie de Jésus, qui dirigent en outre 7 collèges, 2 séminaires et 4 universités. Le nombre des catholiques connus ne s'élève pas à 2 millions, qui entrent en compte cependant plus de 95 institutions de charité publique.

Le second tableau est un extrait du *Catholic Almanac* pour 1850, et représente la situation actuelle de l'Eglise catholique aux Etats-Unis. Nous devons faire observer que la population catholique des diocèses de Boston, Saint-Louis, Mobile, Little-Rock, Galveston, Oregon, City, etc., n'avait encore été relevée lorsque fut publié cet almanach, et que la population des autres diocèses n'a été calculée qu'approximativement. En y ajoutant la population de la Californie et du Nouveau-

Mexique, dont il n'a pas fait mention dans ce tableau, on trouve que la population catholique des Etats-Unis varie entre 1,500,950 et 2,000,000.

Tableau qui représente le progrès de la religion dans les Etats-Unis, de 1808 à 1850.

Années.	1808	1830	1840	1841	1842	1843	1844	1845	1846	1847	1848	1849	1850
Diocèses.	1	11	16	16	16	16	21	21	21	26	30	30	30
Evêques.	2	10	17	17	21	18	17	25	25	26	27	26	27
Prêtres.	68	232	482	528	541	561	617	683	737	834	890	1000	1080
Eglises.	80	230	454	512	541	560	611	675	740	812	907	966	1073
Chapelles.	"	"	358	391	470	475	461	592	500	577	572	560	"
Séminaires.	2	9	13	14	17	18	19	22	22	22	25	29	29
Collèges.	2	8	12	13	13	14	15	15	15	14	16	17	17
Ecoles des filles.	2	20	47	49	48	48	48	63	63	66	74	86	19
Nombre connu des catholiques.													1,523,350

TALBEAU QUI REPRESENTE L'ÉTAT DE LA CATHOLICITÉ AUX ETATS-UNIS EN 1850.

DIOCÈSES.	Eglises.	Chapelles.	Prêtres exerçant le ministère pastoral.	Autrement employés.	Institutions ecclésiastiques.	Élèves ecclésiastiques.	Institutions religieuses d'hommes.	Institutions religieuses de femmes.	Collèges.	Ecoles de filles.	Institutions de charité.	Population catholique.
Baltimore.	67	10	56	46	5	98	6	7	5	7	23	100,000
New-Orléans.	60	"	59	15	1	10	3	6	2	7	6	170,000
Louis-Ville.	46	75	55	"	2	5	3	4	3	11	4	35,000
Boston.	63	"	54	9	"	"	"	"	1	1	2	"
Philadelphie.	80	"	82	"	1	24	1	6	6	5	6	165,000
New-York.	67	50	83	16	1	34	2	3	3	6	"	200,000
Charlston.	26	60	22	"	1	6	"	3	1	2	6	7,300
Richmond.	14	12	12	"	1	8	"	2	1	3	4	10,000
Cincinnati.	70	25	62	11	2	14	3	7	1	6	6	75,000
Saint-Louis.	56	23	59	36	4	35	3	6	2	9	8	"
Mobile.	16	18	20	"	1	5	2	2	1	3	3	"
Détroit.	39	25	27	"	1	7	"	"	"	2	1	75,000
Vincennes.	64	"	36	"	1	9	1	1	1	6	"	45,000
Dubuque.	16	12	17	"	"	"	1	1	1	2	"	7,000
Nashville.	6	20	9	"	"	"	1	1	1	1	1	3,000
Natchez.	7	14	6	"	"	"	"	1	1	1	1	7,000
Pittsburg.	65	"	47	"	2	26	2	3	"	5	2	40,000
Little-Rock.	7	12	6	"	1	5	"	"	1	1	"	"
Chicago.	78	35	42	3	1	18	"	3	1	4	8	53,000
Hartford.	12	"	15	"	"	7	"	"	"	"	"	20,000
Milwaukee.	53	45	45	"	1	8	2	1	1	1	2	65,000
Oregon City.	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	1	"
Nesquealy.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Walla-Walla.	12	"	20	"	"	"	1	"	"	"	"	"
Fort-Hall.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Colville.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Albany.	62	30	46	"	"	16	"	"	"	2	4	65,000
Galveston.	16	"	46	"	"	"	"	"	"	1	"	"
Cleveland.	36	40	45	"	2	16	1	3	"	2	6	26,000
Buffalo.	35	"	15	"	41	9	"	2	"	1	4	65,000
Total, 30	1073	305	975	136	29	360	39	62	34	91	97	1,233,350

Mort de la Reine des Belges.

S. M. la reine des Belges a succombé, avant-hier, 11 octobre, à la maladie cruelle qui, depuis plusieurs semaines, tenait en de si justes alarmes sa royale famille et son peuple éploré. Les prières ardentes adressées au Ciel, les neuvaines entreprises par les fidèles, les supplications ordonnées par les pasteurs, n'ont pu obtenir la guérison de cette noble et pieuse femme, chérie et vénérée par tout son royaume.

Louise-Marie-Charlotte-Isabelle d'Orléans était née à Palerme le 3 avril 1812; elle s'éteint à l'âge de trente-huit ans et demi. Jusqu'au moment suprême, elle a conservé toute sa présence d'esprit et toute sa force d'âme. Elle est morte comme savent mourir les chrétiens et les Bourbons. Jendi, une sorte de trêve avait été accordée à ses souffrances. L'auguste malade a fait appeler son confesseur et a reçu des mains de M. le doyen de Sainte-Gudule, le pain des anges. A deux heures, le saint viatique et l'extrême-onction

lui ont été administrés. Elle avait demandé expressément que ses enfants assistassent à cette douloureuse et consolante cérémonie. Toute la maison d'Orléans était présente. La reine Marie-Amélie, cette mère et cette épouse si lamentablement éplorée dans ses affections les plus chères, le roi Léopold, les jeunes princes ses fils, le duc de Nemours qui tout souffrant s'était fait porter au palais, le duc d'Annam, le prince de Joinville, le duc et la duchesse de Saxe-Cobourg, la duchesse d'Orléans entouraient la reine mourante. Rien ne se peut comparer aux angoisses de cette royale famille rassemblée, autour de deux lits funèbres, à deux intervalles si rapprochés.

En présence des épreuves redoutables dont la Providence frappe la maison d'Orléans, nous n'avons qu'une seule pensée de profonde commiseration et d'affliction sincère. Tous ces princes sont des petits-fils de Saint Louis; loin d'eux, la branche aînée de leur illustre race, battue aussi par les tempêtes, jetée aussi sur la rive de l'exil, visitée aussi par les plus amères afflictions, éprouve pour leurs douleurs

une sympathie toute chrétienne et toute fraternelle. Le malheur rapproche les âmes et réunit les cœurs. Quand une famille est fauchée par l'ange de la mort, ses membres épars et tremblants sentent un besoin intime de confondre leurs larmes et de resserrer leurs liens. Ces conseils de la tombe ne seront pas perdus pour les enfants de Louis XIV.

HENRY DE RIANCEY.

Voici sur la mort de la reine des Belges quelques détails que nous trouvons dans les journaux de Bruxelles:

« Avant-hier lundi, prise dans la journée par une défaillance, elle dit à Mme d'Halst, une intime amie de la famille: *Je croyais mourir.* Mme d'Halst, profondément émue, laissa involontairement échapper quelques mots sur les dangers d'une seconde défaillance. Ces mots frappèrent la reine, elle annonça, avec une ineffable douceur, l'intention de se préparer aux sacrements. A l'instant, l'abbé Ghellet fut appelé, la reine reçut les sacrements à deux heures après midi devant toute la famille réunie. Depuis ce moment, elle est restée dans la même tranquillité, jusque vers trois heures du matin.

« Avant son agonie qui ne dura que quelques instants, la reine lénit ses enfants réunis au pied de son lit, puis elle s'éteignit, et son âme s'échappa comme un rayon divin pour remonter vers Dieu qui l'appela.

« La reine Marie-Amélie montre une force d'âme héroïque. Sa vertu, ses sentiments religieux, son âme déchirée par tant de malheurs relèvent cette tête de reine, et la laissent droite devant tous les coups, non d'orgueil, mais de résignation. *Il ne nous reste que la résignation.* Voilà ses paroles textuelles. Et, résignée, préparée à tout, la reine Amélie, dont tant de larmes ont tari les larmes, assiste les yeux secs, mais le visage bronzé d'une douleur sourde et profonde, aux témoignages extérieurs de l'affliction générale que tous les membres de la famille laissent maintenant échapper.

« La reine Amélie, aussitôt après la mort de notre reine bien-aimée, a fait avertir le curé d'Ostende et a demandé une messe de Requiem à laquelle tous les membres de la famille ont assisté. Une foule immense encombra l'église, quoiqu'il n'y eût qu'un intervalle d'une demi-heure entre la mort de la reine et la célébration du service. La duchesse d'Orléans y assista à côté de la reine, ainsi que le duc de Nemours.

« Depuis le moment de la mort de la reine, tout est plongé dans une morne douleur; les manifestations de deuil sont générales, toutes les maisons sont fermées, et jusqu'aux bâtiments en rade, et en général toute embarcation, ont hissé les pavillons à mi-mâts. »

Les Dominicains Français.

On sait que jusqu'à ce jour les Dominicains français, fondés par le R. P. Lacordaire, et parvenus en si peu d'années à une situation florissante, se trouvaient cependant, au sein de leur Ordre, dans une situation exceptionnelle. Ils n'étaient pas encore canoniquement reconnus comme formant une Province, et, au lieu d'être gouvernés par un Provincial, sous l'autorité du Général de l'Ordre, ils l'étaient directement par leur fondateur, investi pour cela de pouvoirs extraordinaires. Cet état de choses, que nécessitaient les commencements d'une fondation, devait régulièrement cesser dès que la nouvelle institution aurait pris un développement suffisant et verrait son avenir

FEUILLETON.

ANDRÉ LE VOYAGEUR.

(Suite.)

Il faut bientôt songer à continuer notre voyage; nous dîmes aux vieux Smith quel en était le but, et il nous parla en ces termes: Si j'avais de l'or, je vous le donnerais, il serait inutile dans cette île heureuse; mais la nature lui a prodigué d'autres trésors, le bois de sandal y croît de toutes parts; allez choisir dans nos forêts ce qui peut vous enrichir, je ne demande pour prix de ce trésor qu'un éternel secret sur le lieu qui le renferme: dites qu'il existe un coin de terre dont les habitants sont heureux, mais ne le faites point connaître, c'est le seul prix que nous exigeons en échange de notre hospitalité.

Comme si les vœux des bons insulaires nous eussent accompagnés, jamais navigation ne fut plus rapide. Nous allâmes vendre notre cargaison à Sumatra, et le bonheur nous suivit encore dans notre commère. Mais il y avait une loi dans ma destinée: mon esprit inquiet devait mêler ma vie aux scènes les plus diverses, aux spectacles les plus opposés. Après avoir visité ces régions que les Malais ont appelé d'une manière si poétique les parures du monde, je m'en allai au Cap, puis je me dirigeai vers ces mers inconnues où Ker-

guen rêva un continent, et où l'immortel compagnon de Bank vit s'évanouir devant son regard d'aigle ce monde imaginaire. Je débarquai aux îles Crozet; sur ces terres isolées où viennent mourir les dernières puissances de la nature, au milieu de ces brumes sans fin et de ces neiges éternelles, je vis qu'il y a parmi toutes les créatures vivantes une loi qui tire sa force de cet instinct mystérieux que j'avais méconnu, les oiseaux de mers allaient bien affronter la tempête, mais ils revenaient près de leurs compagnes et un cri de joie disait leur amour.

La pêche de l'éléphant de mer m'enrichit. Quand je m'enbarquai pour l'Europe, j'avais acquis une honnête aisance; de mes anciens compagnons je m'étais fait de mes amis, je pensai un instant que le bonheur m'était point seulement à Pitcairn. Cependant à mesure que nous avançons vers la France, je songeais davantage à la durée de mes voyages. Je n'étais point sans inquiétude, et pour la première fois je voulais me le cacher. Enfin nous débarquâmes à Lorient, et je m'acheminai vers notre village, plein de crainte, d'effroi et d'espérance.

Vous connaissez la cabane du vieux pêcheur qui est à un quart de lieue du rivage, j'y ai toujours été bien accueilli; ce fut là où je me rendis aussitôt que je pus quitter le bâtiment. Je ne me sentais point comme la première fois le courage d'aller moi-même savoir des nouvelles de tout ce qui m'était cher. Avant qu'on ait été frappé par le malheur, on ne croit point qu'il puisse vous atteindre, mais

quand on l'a vivement senti, en le redouté toujours, on devient timide à le braver.

Il y avait un assez grand nombre de personnes rassemblées chez votre vieil ami; on m'accueillit comme on reçoit un marin; il importait fort peu à la plupart que je fusse resté dans ce monde, mais comme j'y étais, on me revoyait avec une sorte d'empressement: les dangers recommandés à la pitié des hommes ceux qui les ont connus; mais pour cela on n'est pas plus aimé, on n'aime bien que ceux qu'on voit souvent. J'avais mille questions à faire, je n'osais les adresser à personne; il me semblait qu'on aurait dû me deviner, et nul ne me comprit. Je m'étais empressé de demander des nouvelles de mon vieux père, il avait quitté le village pour aller vivre chez mes sœurs; personne ne me parla de Marie.

Enfin la conversation tomba sur les derniers événements qui s'étaient passés au hameau, j'espérais que mon inquiétude allait se dissiper. Oh! mon cher Jacques! j'entendis parler de noces, de joie, de danses, et Marie était mêlée à tous ces discours; le nom de Marie reuint à mes oreilles sans qu'il me restât la force d'écouter. Au milieu du bruit cependant j'appris qu'elle était mariée et que Grandval était son époux. Chacun de ces récits me perçait l'âme, et personne ne remarquait mon agitation, car je m'étais retiré à l'écart; à quoi sert de montrer sa douleur, on ne la fait jamais bien comprendre.

Je ne vous parlerai point de ce que j'éprouvai, à cette affliction il s'en est mêlé tant d'au-

tres! vous êtes toutefois les premiers que j'aie osé en entretenir. Les douleurs sont trop pénibles à raconter quand elles viennent de notre faute.

Je quittai la cabane, et quand je me vis seul sur cette bruyère, mille pensées vinrent m'agiter, des résolutions finesses me tourmentèrent. Eh bien! me dis-je, voilà ce qui m'avait été prédit par elle-même. Ses parents ont triomphé, et sans m'oublier peut-être elle me sacrifie.

Ce fut donc quand ce bien, sur lequel j'avais pu fonder mon bonheur, m'eut échappé, que je sentis amèrement sa perte. Pour diminuer mon chagrin, je cherchai à trouver Marie coupable, et sans cesse ma conduite l'exécusait. Oh! monsieur, je passai la nuit à entretenir mon lieu où nous sommes maintenant, je la passai dans le repentir. Si j'eusse été innocent, c'est un véritable désespoir que j'aurais ressenti; j'accusais cependant Marie, car j'accusais l'univers. J'aurais fui le lieu de ma naissance si l'on ne m'y avait point vu; pour me venger, je voulais offrir l'image de la tranquillité à celle qui semblait m'avoir dédaigné. Hélas! je la connaissais bien peu!

J'allai visiter quelques parents qui me restèrent dans ce village; on me confirma dans tout ce que j'avais appris: Marie était mariée, et Marie, disait-on, se trouvait heureuse. Je saurai bien diminuer son bonheur, me dis-je avec un mouvement d'une odieuse joie que je me repens toujours d'avoir ressenti, nous verrons ce qu'elle me dira lorsque je me pré-

senterez à elle. Hélas! la première fois qu'elle m'aperçut, la pauvre Marie ne me dit rien, car nous étions à l'église; mais à sa pâleur je vis qu'elle souffrait, et je me reprochai un regard qui semblait lui avoir fait tant de mal. J'allai chez ses parents, on m'y accueillit froidement. Elle parut, et je fus tout à fait désarmé; sa contenance était modeste, mais elle me montrait aucun embarras; ses yeux étaient tristes, mais elle cachait par un doux sourire ce que nous aurions dit ses regards. C'était le compagnon de son enfance qu'elle revoyait, aussi exprima-t-elle sans détour la satisfaction qu'elle éprouvait à me voir échappé encore aux dangers d'une longue navigation. Je ne lui parlai point de son mariage, comme je me promis de la faire, mais je lui témoignai mon étonnement de ce que l'on songeait encore aux périls que je pouvais courir. Il y a, me dit-elle, M. André, des amitiés qui ne s'oublient jamais; elles sont venues avec la vie, et ne finissent qu'avec elle. L'absence ne les fait point cesser, le retour ne les ravive point; elles tiennent à l'existence, mais elles ne doivent point la troubler. La vertu domine tout d'assurance, à ce peu de mots, que je ne suis rien y répondre, j'y voyais toute la conduite que Marie devait tenir désormais. Je n'avais pas imaginé qu'elle pût en tenir d'autre; mais je voulais lui faire des reproches, ils tournèrent tous contre moi.

Je la vis rarement, et j'aurais dû peut-être ne point lui voir; mais il y avait tant de douleur dans ses paroles, que mon affection pour

assuré. La province dominicaine de France vient donc d'être reconnue canoniquement. C'est le 14 septembre, dit l'Esperance de Nancy, que cet acte important a eu lieu. En conséquence, les Dominicains français sont entrés ce jour là sous la dépendance et l'autorité du Général de l'Ordre et le R. P. Lacordaire a cessé d'être supérieur extraordinaire. Il a été nommé Provincial.

On a déjà annoncé que la nouvelle Province a en l'honneur de voir un de ses membres, le R. P. Jandel, choisi par le Souverain Pontife pour gouverner l'Ordre sous le titre de Vicar-Général, en attendant la nomination de l'élection d'un Général. L'Esperance de Nancy nous apprend que, sur les ordres du nouveau Supérieur, le R. P. Bosson, Prieur de la maison de cette ville, vient de partir pour Rome.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 5 NOVEMBRE 1850.

La civilisation fut-elle mille fois plus avancée en perfectionnements industriels, n'en est pas moins en danger imminent de périr, si la foi catholique n'en retient les ressorts.

(G. de BEAUM.)

Comme nous l'avions annoncé, M. Brownson commença, Mercredi dernier, une série de Lectures sur l'Église et la CIVILISATION. Le sujet est, sans aucun doute, de la plus haute importance, et il devait par sa nature même conduire à des développements bien élevés au-dessus de la sphère toute terrestre dans laquelle se circonscrivent malheureusement les tendances de notre siècle. M. Brownson nous a paru assumer tout d'abord une position convenable à un esprit supérieur, et digne d'un chrétien qui sait braver les préjugés et résister à l'entraînement presque général qui emporte le monde moderne vers les idées de l'ancien paganisme. Le mot de CIVILISATION, de nos jours, un effet presque magique sur une foule d'intelligences qui en comprennent bien peu la valeur et la portée. Ce mot est dans toutes les bouches et dans tous les livres; au salon et à la tribune il frappe sans cesse les oreilles. Il n'est pas de phrase sonore, pas de période retentissante où on ne trouve le secret de la gloire. Mais les admirateurs fanatiques de la civilisation apprécient bien mal, généralement parlant, les caractères de la seule Civilisation qui doit être l'objet des tendances des peuples instruits à l'école du Christ, et qui savent que la société et ses développements ne sont pas le but de l'existence de l'homme; mais qu'ils ne doivent être pour lui qu'un moyen de parvenir à la destinée à laquelle il tend au-delà de la vie. Tout système de civilisation doit donc se juger d'après sa connexion avec la véritable fin pour laquelle Dieu a créé l'homme. Les développements purement matériels, le mouvement des sociétés vers les jouissances de la vie matérielle, ne sont pas, il s'en faut de beaucoup, le but de la durée des nations. Une civilisation dont les résultats se bornent principalement à des progrès et à des développements d'un genre aussi infime, n'est pas celle dont aurait droit de se glorifier et à laquelle devraient tendre des sociétés chrétiennes. Mais la morale, les vertus, voilà les éléments essentiels sans lesquels on ne saurait concevoir de civilisation vraiment digne de ce nom — et qui ne contienne pas comme la source, le principe générateur de la Barbarie. Si nous avons bien compris M. Brownson, les idées que nous venons d'énoncer sont positivement celles que ce Monsieur s'est proposé d'inculquer en donnant une suite de lectures sur l'Église et la Civilisation.

1re Lecture de M. Brownson.

Dans sa Lecture de Mercredi soir, le savant Monsieur observa que la Vérité reste toujours la même, tandis que l'Erreur est variable et sujette au changement. Delà vient que les champions de la vérité sont obligés de modifier leurs moyens d'attaque ou de défense. Le Protestantisme, à sa première apparition, se donna les allures

presque d'une religion. Il s'annonçait comme restaurateur; il vint à réparer l'ouvrage de Dieu; comme à le divin Auteur de l'Église n'eût pu faire qu'une œuvre imparfaite, il prétendait régler bien des questions, rectifier bien des erreurs. Sans être tout-à-fait exclusif, dans ses prétentions, il réclama néanmoins pour ses doctrines la supériorité sur l'Ancienne Foi. Le temps a fait un pas, et le Protestantisme a subi des changements. Comme religion, il se montre plus indulgent; il accorde que pour ce qui touche au Salut de l'homme, pour la recherche de ses destinées éternelles, la Vieille Religion peut remplir assez bien le but. C'est une religion assez bonne pour le ciel, l'homme peut se sauver dans le Romanisme; mais le Protestantisme est plus favorable au développement de ses progrès dans ce monde; plus favorable à l'expansion de son intelligence, à la marche progressive de l'industrie, à la production du bien, au fléau du coin. Si l'homme n'était sur la terre que pour gagner le ciel, le Catholicisme lui suffirait bien; mais le Protestantisme est mieux adapté à sa double destination. Le terrain de la Controverse entre le Catholicisme et le Protestantisme est donc changé maintenant, et on veut que la vérité appartienne au dernier parce qu'il se montre plus favorable que le premier à la civilisation et aux jouissances terrestres.

Qui ne comprend que cette manière d'argumenter du Protestantisme prouve qu'il a adopté la manière de voir des anciens Juifs charnels? Elles tiennent, dans notre siècle, tout ce qui n'est ni catholique, penche vers les tendances du Judaïsme charnel, à qui ses idées toutes terrestres sur le Messie promis fit rejeter notre Seigneur et le fit crucifier entre deux voleurs. L'essence du Judaïsme charnel consistait précisément à croire que le Règne du Messie devait être tout terrestre, et qu'il devait assurer au genre humain la prospérité temporelle et le mettre en possession de toutes les jouissances d'ici-bas. Tout ce qui est anti-catholique adopte aujourd'hui les mêmes idées. Les preuves abondent pour le démontrer. Quel est le langage que tiennent les adversaires du Catholicisme, quand, après avoir fait un tour dans les pays catholiques, ils retournent dans leurs patries protestantes? Ils vantent la supériorité de celles-ci sur les autres, et ils disent: en Suisse, dans les Cantons protestants, tout est vie et énergie. A l'activité, au fracas des affaires, à l'amoncellement des marchandises, au plein de toutes les granges, on voit tout d'abord que le malin de Dieu est là. Mais, quel contraste dans les Cantons catholiques! Les yeux ne rencontrent que des Prêtres, des Sœurs et des Religieuses. On n'est témoin que d'oïveté; ce qui signifie qu'on y dévoue plus de temps à la prière et aux affaires d'une autre vie. — On arrive à la même conclusion, si l'on pese les motifs de l'enthousiasme avec lequel on vante les progrès du XIXe siècle, et du mépris avec lequel on juge les siècles passés. Toujours, c'est le progrès matériel que l'on exalte. — L'homme a su faire du feu son agent, et de l'éclair son messager. — Oui, ce sont là de belles choses; elles seraient bien dignes de la pourvue de l'homme, si la destinée de celui-ci était toute terrestre. — Un autre argument en faveur du Protestantisme, c'est qu'il favorise d'avantage la liberté — c'est qu'il émancipe l'esprit des entraves du despotisme spirituel. Mais ici encore il n'est question que d'idées charnelles sur la liberté. — Si l'on vante les progrès des sciences, c'est de la mécanique, de la chimie, de la géologie, etc., etc. que l'on veut parler; de sorte que toujours l'admiration se fixe sur ce qui tend au bien-être du corps, et que l'on fait peu d'estime de ce qui ennoblit l'âme. Détacher l'homme de la terre, diriger son attention sur le Dieu éternel, infini, qui est son principe; et sa fin, est chose à laquelle on dédaigne de songer.

Les modifications subies par les différentes écoles et les différents sectes, portent l'empreinte de ce même esprit. Le Calviniste devient Pélagien — le Pélagien se fait Unitarien — l'Unitarisme se transforme en Socialisme, et s'il ne nie pas une existence future, du moins il nie la Vie Éternelle. La même tendance charnelle se montre à nu dans la littérature. Mangeons et buvons, car demain nous mourrons; voilà la grande maxime du temps.

Les Lecteurs, les Philosophes dissertent savamment sur l'Église et sur le Moyen-Age; ils admettent que l'Église fut autrefois une noble et civilisatrice institution; mais qu'étant immobile dans sa doctrine et ne marchant pas

comme le siècle, elle ne vaut plus rien. Si l'on parle en bien des moines et des institutions monastiques, c'est uniquement en vue des services temporels qu'ils ont rendus à la société, en copiant des manuscrits, en défrichant des terrains incultes, etc. Ce sont les mêmes vaines notions mondaines qui guident des catholiques mêmes dans la préférence qu'ils donnent dans leur estime aux Ordres actifs sur les Ordres contemplatifs. C'est inutile, sinon folie que d'employer son temps à la prière, à la contemplation du souverain bien. La mortification est abjecte. Aux yeux de ces gens là les Antoine et les Pacôme sont des fous, et St. Siméon Stylite un parfait insensé.

En effet, ils n'ont bûrent pas de statues de colon, ils n'ont été ni de riches banquiers ni des hommes habiles dans le commerce. — On loue beaucoup les Sœurs de charité de ce qu'elles soignent les malades, donnent à manger à ceux qui ont faim, visitent ceux qui sont nus. Mais on leur trouve le tort de prier beaucoup, de se lier à Dieu par des vœux. — Pourquoi repousse-t-on les Jémites? Analysons les griefs dont les accusent leurs ennemis. Prenons pour exemple Gioberti. La quintessence de sa diatribe contre cet Ordre célèbre se réduit au reproche d'ascétisme qu'il leur adresse. Les Jémites enseignent que l'homme doit vivre pour le ciel et non pas seulement pour la terre. Otez leur ce crime et ils sont absous. Si le christianisme consiste dans la promesse de biens à venir et dans les moyens de s'en assurer la possession, les reproches qu'on leur adresse se changent en louanges. — Eugène Sue, socialiste, (et l'un des membres de la Chambre Française) prétend que l'Évangile et le Fouriérisme sont identiques, et que les bénédictions promises dans l'Évangile doivent avoir leur réalisation sur la terre. — L'hérésie de La Menais se résume dans les mêmes idées. Ses bénédictions comme ses anathèmes n'ont rien que de charnel dans leur motif. Témoins les Paroles d'un Crayon et ces encouragements donnés au jeune soldat qui s'en va combattre pour la cause de l'humanité. L'humanité — C'est là le mot à la mode, l'expression banale de l'époque. — Il connaissait un certain Ministre à qui ses scrupules avaient fait interrompre ses prédications évangéliques, par la raison plausible qu'il ne croyait plus à l'Évangile. Cependant il retourna à son ancien métier. L'ayant alors rencontré de nouveau, il lui dit: Vous avez donc recommencé à prêcher. — Oui M. — Eh bien, que prêchez-vous donc, à présent? — Oh! dit le ministre, je prêche la religion de l'humanité.

Un acte encore le Catholicisme de s'opposer au progrès de l'éducation. Mais dans ce grief est-il question d'une instruction qui ait trait à autre chose qu'à la terre? Nullement. Toujours mêmes vues charnelles et terrestres. On a reproché au Catholicisme du Canada de n'aime pas l'éducation, quoique pourtant, en regard à la population, vous avez plus de Collèges en Canada qu'aux États-Unis. — Enfin, on dit que le Catholicisme s'oppose au progrès des lumières en arrêtant les investigations de la raison. Il est vrai que les Catholiques ne croient pas tout à fait à la vérité. Ils ne ressemblent pas à l'enfant qui court après les papillons et à qui il arrive quelquefois d'être assez heureux pour en attraper un sous son chapeau. Non, les Catholiques ne cherchent ainsi la vérité. On ne cherche pas ce que l'on possède déjà. — Tant qu'il est lui-même le malheur d'être protestant, il fit profession de chercher la vérité, avant ainsi qu'il ne la possédait pas. — Un protestant justifia l'autre jour: "Je ne puis souffrir de voir mon esprit en esclavage. Mais, est-ce l'esprit peut être libre sans posséder la vérité. La liberté de se mettre à la recherche de mille erreurs, n'est au fond que la liberté de s'assujétir au plus honteux esclavage. La vérité en effet, est l'objet de notre intelligence; la liberté intellectuelle consiste donc non dans la recherche, mais dans la possession de la vérité. Dieu a révélé la vérité à son Église; par conséquent, il n'y a pas de nécessité pour les membres de cette Église de rechercher ce qu'ils possèdent déjà. Il n'y a pas lieu non plus d'accuser l'Église de despotisme spirituel, parce qu'elle prescrit à ses enfants de se contenter de posséder la vérité, sans courir après de vaines nouveautés. Et s'il fallait parler de despotisme spirituel, où en pourrait-on trouver des exemples plus révoltants que dans la conduite du protestantisme

me vis-à-vis de l'Irlande, vis-à-vis de certaines contrées catholiques de l'Allemagne, etc.? Il répète ce qu'il a déjà observé et ce qu'il espère avoir démontré, que les reproches d'infériorité adressés au catholicisme partent tous de considérations matérielles et charnelles. Le siècle présent exalte la matière — il est charnel comme ce Judaïsme qui a rejeté le Christ parce qu'il était pauvre et qui l'a crucifié entre deux voleurs. — Le Protestantisme se vante de l'emporter sur le Catholicisme pour les choses de la terre. Mais quand même il en serait, il ne s'en suivrait pas que le Protestantisme vient de Dieu, puisque, comme religion, son but doit être de préparer l'homme pour le ciel. Le Fils de Dieu ne s'est pas incarné et n'est pas descendu du ciel pour fonder un royaume terrestre; il est venu pour nous assurer les biens éternels — et non pour nous mettre en possession des jouissances du temps. Le Protestantisme s'assimile donc au Judaïsme charnel, en rejetant l'Église précisément pour les mêmes motifs qui firent rejeter à celui-ci le Christ lui-même. L'Église prêche Jésus-crucifié, — elle est essentiellement ascétique. — elle dit à tous que ceux qui veulent être ses enfants doivent se renoncer eux-mêmes, prendre leur croix et suivre le Dieu crucifié. Delà le scandale du Protestantisme. Mais n'est-il pas évident que la mission de l'Église est aussi méconnue par celui-ci, que celle du Messie le fut des Juifs de son temps? Il y a plus; on se méprend sur la signification de ce mot: Civilisation. — Il espère démontrer dans les Lectures suivantes que le Catholicisme est plus favorable à la vraie Civilisation que le Protestantisme. Il fera voir que le Catholicisme est le seul Agent vraiment civilisateur et que, sans son influence, toute civilisation tend à dégénérer en Barbarie.

Deux condamnations à mort ont été prononcées il y a peu de jours par le tribunal criminel de ce district, pour meurtres. L'un des sentences est Langueod; l'autre, un soldat de la garnison nommé Jones.

Quelques feuilles de cette ville réclament en leur faveur une commutation de peine. La rareté des exécutions capitales depuis nombre d'années en ce pays autorise le dicton aujourd'hui populaire que l'on ne pend plus. Quant à nous, dans un moment où nous voyons le glaive de la justice suspendu sur deux têtes coupables, nous ne prononçons pas s'il convient à l'autorité souveraine de s'inspirer à la source de sentiment individuel plutôt qu'à celle des circonstances dont s'est environnée la perpétration du crime, lorsqu'il s'agit de faire grâce ou de maintenir la suprême sentence de la loi. Nous éveillerions peut-être en le faisant certaines susceptibilités ou même une discussion philosophique au bout de laquelle le dernier mot n'a certainement pas été dit. Si l'on devait prendre pour règle en cette matière ce qui se pratique ailleurs, la difficulté serait moindre; il suffirait en ce cas de rappeler qu'aux États-Unis de même qu'en France la peine de mort est encore aujourd'hui le châtiement des grands crimes.

La maison de G. E. McHenry de Philadelphie offrira des facilités aux personnes qui désireront visiter Londres durant l'exposition universelle qui y aura lieu en 1851. Le prix de passage pour Liverpool et en revenir, sera de cent dollars, y comprises toutes les fournitures nécessaires pendant le trajet. Le paquebot Mary Pleasant fera la première excursion, et le départ en est fixé au 15 mars prochain.

Il y eut à New-York la semaine dernière, (30 octobre), une ascension aérostatique dirigée par le commandant Taggart. Le ballon, lancé à l'aube sur les quatre heures de l'après-midi, s'éleva à la vue d'une foule immense de spectateurs, et passa au-dessus de la ville en gagnant le nord dans la direction de Boston. Deux ailes mues à l'aide d'un mécanisme particulier, facilitaient cette course aérienne. L'aérostat était ainsi pourvu d'un appareil propre à le diriger dans les airs. L'inventeur

de ces accessoires ingénieux assure que trois jours lui suffiraient pour traverser de cette manière l'Atlantique et se rendre en Europe.

Lac St. Pierre.

Les ingénieurs chargés de sonder le chenal du lac St. Pierre, ont terminé leur exploration, et en ont rédigé un rapport qui doit être incessamment publié. Ils s'accordent à recommander l'usage de l'ancien chenal au moyen d'un creusement nouveau à la profondeur uniforme de 16 pieds.

Le courant du fleuve et ses affluents ont formé un dépôt considérable de vase au fond de l'ancien et du nouveau chenal. Cet amas est peu compact et mélangé de sable; il tend à se revêtir d'une croûte légère à sa surface. Mais un courant d'une force peu considérable, sur un abaissement de trois pouces à deux, enleverait la matière obstruante de la même manière qu'elle a été portée dans le lac par les courants des eaux supérieures.

Les Ingénieurs conseillent l'usage d'un seul chenal en combant celui qu'il faudrait abandonner. Par ce moyen la force entière du courant tournerait à l'avantage de la voie navigable. Ils pensent aussi que le creusement du nouveau chenal nécessiterait une dépense de £60,000 en sus de la somme d'argent qu'exigent les travaux à exécuter sur l'ancien.

La question d'enlever les obstacles qu'a éprouvés jusqu'ici la navigation intérieure entre Québec et Montréal, est définitivement résolue.

NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVÉE DU STEAMER CANADA.

Les nouvelles apportées par cet arrivage sont de la date du 17 Octobre pour Paris, et de celle du 19 pour Liverpool.

Les regards demeurent toujours fixés sur l'Allemagne; mais on ne saurait constater aucun changement sensible dans la situation, bien que certains symptômes paraissent déceler chez l'éléveur de Hesse Cassel l'intention de ne pas pousser plus loin sa lutte avec ses sujets. Toutefois les indices sont si vagues et les bruits si contradictoires, qu'il est difficile de rien préciser. Quand au Schleswig-Holstein, le statu quo y est plus complet encore, les deux partis ne songent qu'à se refaire des pertes essuyées dans la récente tentative du général Wislizen, qui paraît en somme avoir été également désastreuse pour les vainqueurs et les vaincus.

En France, les hostilités engagées entre l'Élysée et la commission de permanence ont continué sourdement, mais de manière à être toujours le texte de toutes les conversations et de tous les commentaires. Pour se venger du hâne qui a été formulé contre lui, l'Élysée a fait reproduire par le Moniteur un article fort virulent du Constitutionnel contre la commission.

En Angleterre, conformément aux ordres de Sa Majesté, donnés en conséquence et récemment promulgués par la Gazette, le parlement prorogé d'abord jusqu'à ce jour, est de nouveau prorogé par commission jusqu'au jeudi 14 novembre courant. Les commissaires royaux étaient le lord chancelier, le marquis de Clarendon et le comte Crauford.

L'évêque de Londres a, dit-on, adressé à la reine une lettre de remontrance, parce que, dans son voyage, Sa Majesté n'avait pas emmené à sa suite un membre du clergé de l'Église établie, et pour avoir assisté, à Balmoral, à un service presbytérien. Sa Majesté a fait savoir à l'évêque qu'elle désapprouvait sa démarche en cette circonstance, et lui a fait observer qu'elle n'avait pas manqué à ses devoirs en assistant à un service public de l'Église d'Écosse.

Les journaux d'Espagne, dit le Correspondant du Courrier des B., annoncent que, le 8 Octobre, est partie du port de Cadix, la première division des troupes destinées à protéger l'île de Cuba contre les envahisseurs américains. Les troupes, composées du régiment du roi et d'un escadron du régiment de Bourbon, se sont embarquées sur la frégate

elle avait redoublé, et cependant je ne dirai point mon amour. Ce fut elle-même qui m'engagea à me fixer enfin dans le pays, et à prendre de nouvelles habitudes quand il en était temps encore.

Voilà, me dit-elle un jour, si l'on est heureux ici, c'est parce qu'on ne se trouve étranger à rien de ce qui nous entoure. Ce peu de mots, hélas! était pour moi un reproche cruel, mais alors je savais tout souffrir.

Granvel connaissait si bien sa femme qu'il ne voyait sans jalousie; cependant son accueil était froid. Je sentis qu'il fallait m'éloigner du village; d'ailleurs, depuis longtemps ma famille m'attendait. Je revis mon père et mes sœurs; la joie qu'on me montra fut vive, mais au bout de quelques semaines, il me sembla que l'on me regardait comme un passager, et qu'en s'efforçant de me faire trouver le séjour de notre habitation agréable, on s'imposait une sorte d'empressement qui me rendait étranger aux habitudes de la famille; en un mot, on eût dit qu'il me fallait des plaisirs plus vifs et au la même existence ne nous convenait plus. Hélas! non, elle n'était plus pour nous la même! Mon cœur n'était pas assez simple, et ces joies paisibles qu'on goûte dans nos campagnes, je ne les ressentais plus, surtout depuis que rien ne devait m'y rattacher!...

Je me rappelle qu'un jour je racontais à la famille rassemblée autour du foyer, et nos parents et nos plaisirs. Je leur peignais le grondement qui précède les orages, le soulèvement des flots, l'agitation du navire et le

enroulement des mâts tombant au bruit du tonnerre. Je leur faisais voir le matelot, jouet d'une tempête dont il ignore la fin, jetant ses regards autour d'un horizon troublé, et désorienté sur la terre, quand la vague furieuse s'élève pour l'engloutir et mêle ses eaux amères aux torrents de la pluie. Je leur disais notre joie après l'orage, mais elle ne leur faisait point éprouver la même impression. Oh! dit ma sœur en se penchant vers son mari, ici nous voyons bien des orages, mais nous ne les redoutons point; quand nous sommes tous rassemblés, nos chansons nous empêchent d'entendre la pluie qui tombe sur le toit de chaume; le tonnerre gronde, mais le râteau saint nous en garantit. Heureux, mon frère, qui n'éprouve point de vos plaisirs!

Au bout de quelques mois, me voyant sans cesse livré à une tristesse profonde que le temps n'affaiblissait pas, mon père me conseilla de cultiver moi-même le petit bien que nous possédions à quelque distance de la mer. Tu trouveras, me dit-il, dans nos champs quelque diversion à tes ennuis. Il y a bien des hommes, mon fils, qui ne peuvent être heureux qu'en se reportant à cet époque-là. Mon père, lui dis-je, vous êtes cependant heureux dans votre vieillesse. Mon fils, répondit-il, je n'ai point quitté mon village, et c'est dans une chaumière que j'ai vécu.

Je voulais essayer de ce genre de vie dont on me vantait tant la douceur; je voulais n'avoir rien à me reprocher. Hélas! comme j'étais inhabile à ce travail des champs qu'on me vantait! Il n'y avait

que Marie qui aurait pu me le faire supporter; son image embellissait quelquefois ma solitude, mais il fallait me reporter à un temps si éloigné pour trouver quelque douceur en pensant à elle...

Cependant, si je voyais fleurir les bluets dans nos campagnes, si la marguerite ornait nos prairies, je ne pouvais m'empêcher de songer aux belles années de notre enfance; chacun de nous préférant alors une de ces fleurs, et cependant un doux échange nous les faisait chérir également. Plus tard c'était en rougissant qu'elle les recevait, plus tard elles avaient fait couler ses larmes. Hélas! me disais-je souvent, les douces images que me présentent ces fleurs ne sont plus faites pour moi. Le croiriez-vous, monsieur, au milieu de ces pensées mes anciennes habitudes reprénaient leur pouvoir. Je me plaisais à voir les épis encore verts inclinés par un vent léger, j'y voyais l'apparence d'une mer paisible; mes yeux se portaient alors vers l'Océan. Oui, me disais-je, oui, c'est encore là que je trouverai l'oubli de mes maux; mais avant de partir je reverrai Marie, et si elle me donne une larme, qui pourra la blâmer?

Je partis en effet; je m'embarquai sur le navire qui m'avait ramené en France. Je fus encore témoin de tous les maux qui m'avaient frappé; mais l'impression qu'ils me faisaient éprouver commençait à disparaître devant mes propres chagrins. Je vis que le bien qui me manquait appartenait encore à la plupart de ceux qui avaient excité le plus vi-

vement ma pitié; je vis que le noir soumis à toutes les horreurs de l'esclavage oubliait le fond du commandeur quand un nouveau-né venait embellir sa cabane, et qu'il exprimait son bonheur par des danses prolongées jusqu'au milieu de la nuit, et par des chants qui le charmaient longtemps après, durant son travail. Je ne pouvais voir sans envie la tendresse des sauvages de l'Amérique pour leurs enfants, qui rendent à leurs yeux le séjour des forêts plus doux. Un jour, je contemplais deux jeunes Galibis qui venaient de s'unir; nous voulions leur offrir quelques-uns de ces présents que désire leur innocence impatience, et chacun d'eux s'indiquait tout à tout, comme s'ils avaient voulu nous apprendre que désormais l'un était devenu pour l'autre ce qu'il avait de plus cher. Je vis sur les côtes de l'Amérique un Ambe partager à ses enfants le lait que venait de lui donner ses chameaux, et chanter au milieu d'eux la félicité qu'on goûte au sein des déserts les plus arides. J'entraîs dans la cabane du paysan du Nord; on y oubliait toutes les rigueurs de la nature, l'on n'y sentait point la pauvreté, parce qu'une famille nombreuse se racontait son espoir et ses peines; partout il y avait du bonheur pour ceux qui savaient le fixer.

Enfin, après plusieurs années, je me décidai à retourner en France. Un désir secret de revoir mes amis m'entraînait alors... je n'étais cependant point décidé à me fixer pour jamais auprès d'eux; car mes affections s'étaient répandues dans bien des contrées.

Presque toujours je désiris l'Europe; mais en Europe, je ne pouvais point oublier ceux qui m'avaient accueilli dans tant de lieux différents. Durant ma dernière navigation, j'acquis l'amitié d'un homme que vous avez vu ici, et qui alors me donna des conseils que jamais je n'oublierai.

Assis sur le pont du navire, ce digne passager nous instruisait quelquefois. Ses paroles étaient simples comme nous, qui l'écoutons; il nous faisait connaître de si douces pensées, que les cœurs les plus durs en étaient émus.

(A continuer.)

PENSEES.

Quelqu'un a très bien dit: la nature demande le nécessaire, la raison veut l'utile, l'amour-propre cherche l'agréable, et la passion le superflu.

Le sel doit entrer dans tous les mets; l'honneur dans toutes les professions.

Le ciel du sauvage tracé dans le sable suffit pour attester la présence de l'homme à cet athée qui ne veut pas reconnaître Dieu dans la main est empreinte sur l'univers entier.

Que de gens rateraient mme s'il leur était défendu de dire du bien d'eux-mêmes et du mal d'autrui!

Isabel II, et sur les transports Jason et Laborde. A cette occasion, laissez-moi vous dire, en chroniqueur fidèle, qu'il y a deux choses qui passent également l'imagination des Européens, qui leur paraissent également fantastiques et incroyables, ce sont, d'une part, ces expéditions qui s'organisent au Mexique et à la Barbade d'un gouvernement civilisé sans qu'il puisse les arrêter d'un mot, d'un signe, et d'autre part, les ovations mirabolantes prodiguées à une cantatrice, si éminente qu'elle soit, par le peuple qui passait pour le plus calme, le plus sage de la terre. Nos docteurs en politique et en physiologie en jettent leurs bonnets par-dessus les moulins. Voici ce qu'écrivait dans un journal un de ces docteurs, qui est pourtant l'un des grands-prêtres d'Apollon. A. Adam, de l'Institut : "Je n'ai jamais été bien fou de la République, mais j'étais loin de me douter que l'application de son régime pût, en moins d'un siècle, rendre complètement fou un peuple qui avait la réputation de préférer le bon sens à toute chose. Si pareille chose nous était réservée, que deviendrions-nous donc, en bien moins de temps, nous autres Français, qui avons la réputation, assez justement méritée, de ne pas mettre le bon sens en première ligne ?"

Ecoles publiques au Detroit.

La réprobation qui s'est depuis longtemps manifestée chez les Catholiques de l'Etat de New-York, contre le système actuel des écoles publiques, qui consiste à réunir sous un même maître et dans une même classe les enfants, à quelques dénominations religieuses qu'ils appartiennent, va se propageant dans d'autres Etats de l'Union où existent les mêmes dispositions légales. On demande la liberté d'établir des écoles séparées pour l'instruction des enfants Catholiques, et à n'être plus assujéti à rétribuer les écoles de l'Etat où leur foi est en danger. Nous lisons dans le journal Le Citoyen, que Mgr. le Coadjuteur et Administrateur du Diocèse du Detroit, voulant parvenir à ce dessein, le résultat et ouvrir des écoles gratuites aux six milliers d'enfants catholiques de sa ville épiscopale, vient d'adresser au Mandement par lequel il fait un appel à la générosité des citoyens catholiques, afin d'être assisté dans son pieux et utile dessein. Le digne Evêque a l'intention d'établir dans les différents quartiers de la ville des écoles qui seraient dirigées par les Frères de la Doctrine Chrétienne. Sa Grandeur désirant stimuler le zèle des Canadiens-Français, en particulier, leur adresse les paroles suivantes : "Et vous Canadiens Français, qui descendez de ceux qui ont fondé cette ville, avez-vous des écoles que vous puissiez revendiquer ici ? Vos enfants apprennent-ils la langue de leurs pères ? Continuent-ils sur les bancs des écoles, à s'identifier avec ce doux langage qu'ils ont commencé à bêgayer sur les genoux de leurs mères ? Non ; et dans ces écoles communes où vous les envoyez, outre le danger de perversion qui leur est commun avec les autres, ne sont-ils pas traités comme étrangers sur la terre même de leurs ancêtres, sur le patrimoine de leurs pères ? Et, nous osons le dire, pour quelques faibles avantages qu'ils retirent de cette instruction évangélique et donnée comme à regret, ils perdent infiniment pour leur religion et leurs âmes."

Album de la Minerve.

La livraison de septembre de l'Album littéraire et musical de la Minerve, vient de paraître. On y retrouve une continuation de l'Historique populaire, anecdote et pittoresque de Napoléon et de la Grande Armée, déjà connue ; — en outre : "Histoire véritable et naturelle des Mœurs et Productions du Pays de la Nouvelle-France," par Pierre Boucher. Tableau naïf et d'après nature des hommes et des choses du Canada à une époque reculée de son histoire. "La Folle de Dournez," par Péro-Chevalier. — Tragique épisode de la tourmente révolutionnaire de 1792. — "La vie des champs." — Essai poétique de Pope lorsqu'il n'avait encore que douze ans ; traduit par Mlle Emma Faucher. — "La grotte d'Azur." — Description intéressante de cette singularité naturelle qui existe à Pile de Capre, accompagnée d'un récit dans le genre romantique, par Eugène Ducloux. — "L'Hospitalité Beauvoisine." — Plaintive aventure racontée comme sait le faire le feuilletoniste B. Guinot. — "La Rose, ou Trop parler nuit." — Leçon mémorable aux joueurs téméraires, aux fauteurs de la calamité. — "L'Effluve Mercenaire." — Apologue Espagnol contre les préjugés sociaux. — Vient ensuite un relevé, œuvre un peu mystique pour le lecteur économe de son temps, et des citations de journaux auxquelles il est à désirer que le public prête assez d'attention pour réaliser, du moins en partie, le succès que nous souhaitons à cette publication littéraire.

Appointements officiels.

2 Novembre, 1850. Commissaires des Petites Causes pour la Paroisse de St. Charles, Borromée du village d'Industrie : Peter Charles Leodol, François Papin, Charles B. Gaspard de Lanaudière et Henry Hall, Ecuyers. (Commission du 31 décembre 1849, révoquée.)

Funestes effets de l'intempérance. Le fait suivant est rapporté par le St. Catherine's Journal. Alexandre Wilson se rendit le 24 octobre, un peu avant midi, à l'auberge de James Harris et y lut des liqueurs fortes. Pris par l'ivresse, mais capable encore de se tenir sur ses jambes, il se rendit dans la cour de l'auberge qui y était occupée avec ses hommes à faire boucherie, et les sollicita à boire avec lui ; ce qu'ils firent. A un autre moment de la journée, le malheureux fut trouvé dans une autre maison, gisant sur le bas d'un escudier du haut duquel il venait de se précipiter. Il était mort, ayant une incision à la tempe ; le sang lui sortait de la bouche. Cette fin tragique a fait sensation. Le défunt était un cultivateur dans l'aisance, et il laisse une famille nombreuse et une épouse qui l'affectionnait et dont il était aimé. Conduit par sa mauvaise étoile, il se rend à la ville et va droit à la taverne d'un cabaretier connu pour son penchant à l'ivrognerie ; il en obtient à boire et s'enivre avec lui. Une demi-heure après, on le retrouve mort d'une chute occasionnée par cette débauche. A part son intempérance, Wilson avait joui d'un bon caractère.

FAITS RELIGIEUX.

Mgr. Wiseman Archevêque de Westminster. A propos du titre d'archevêque de Westminster, sous lequel Mgr. Wiseman est prononcé dans les actes du consistoire secret du 30 septembre, l'un des correspondants d'un journal parisien fait la remarque suivante : "Il y a longtemps, c'est-à-dire trois ans au moins, que le Saint-Père avait songé à relever les anciens sièges épiscopaux de l'Angleterre à abriter les vicariats apostoliques, pour leur substituer des évêchés titulaires. L'état de plus en plus florissant du catholicisme et son développement progressif et rapide dans l'île des Saints rendaient cette mesure indispensable, et si j'ai bonne mémoire, le voyage que Mgr. Wiseman fit à Rome en l'année 1847 se rapportait à son exécution. Malheureusement, les troubles devenus plus sérieux et plus graves, ne permirent point de terminer alors cette importante négociation. Le Souverain Pontife a profité de la présence à Rome de l'illustre prélat et de sa promotion à cardinalat pour en commencer sérieusement l'accomplissement. Ne pouvant donner un nouveau cardinal le titre d'évêque de Londres, déjà occupé par un évêque anglais, il a érigé le siège de Westminster et a pris ainsi les devants sur le gouvernement anglais qui songe de son côté, à ce qu'il paraît, à y placer un siège de son établissement, afin de partager en deux le diocèse de Londres, dont la population n'est pas moindre de deux millions d'âmes. On ne pouvait choisir pour la fondation de la métropole catholique de l'Angleterre un lieu plus favorable. Westminster est, en effet, un faubourg de la capitale, et avec le titre d'archevêque de Westminster, Mgr. Wiseman sera l'archevêque catholique de Londres ; mais on aura évité d'élever avec le gouvernement anglais un conflit qui aurait pu être embarrassant. Pour Manchester, on prendra la même précaution, et l'évêché sera établi dans une petite ville du voisinage. On assure que le nombre des sièges qui seront érigés pour le moment sera de douze ; plus tard il pourra être augmenté."

Correspondance.

Correspondance. Lyon, 8 octobre, 1850. Monsieur, Ce matin il ne faisait pas encore jour que je sortais de chez moi. La distance qui me sépare de Fourvières n'est pas longue, une demi-heure à monter et tout est dit. J'étais seul dans les rues de Lyon, et ne rencontrais que quelques patrouilles armées qui rentraient au poste et quelques rares vagabonds, soldats dévotés de l'anarchie... En arrivant au pied de la montée de Fourvières je n'étais plus seul. De nombreux pèlerins, arrachés de grand matin aux douceurs du sommeil, se rendaient au sanctuaire vénéré pour pouvoir se prosterner un peu plus facilement sur les dalles et prier les uns pour la conversion d'un parent impie ou égare, les autres pour la persévérance de ceux qui leur sont chers ; et pour le retour à la santé d'un père, d'une mère, d'un enfant ; ceux-là pour un voyageur aimé, un navigateur cheri ; et tous pour le salut de la France, et de Lyon, la cité des martyrs, la favorite de Marie surtout. Car cette bonne mère si honorée, si visitée dans cet humble sanctuaire qui domine la ville, la toujours protégée et la protégera sans doute toujours contre toutes les grandes calamités... De jeunes fiancés montaient aussi ; ils allaient déposer aux pieds de la divine mère des hommes tous leurs vœux, tous leurs desirs, toutes leurs espérances, et tous leurs projets d'avenir, et en même temps la prier de bénir leur amitié pure, leur prochaine union, et leur futur ménage. — Je montais, montais silencieux, oppressé, comblant à droite et à gauche, sans m'inquiéter d'autre chose que de me rendre à mon but. J'étais près d'atteindre le haut de la montée, quand je me suis arrêté tout à coup et déconcerté avec le plus profond respect et la plus grande vénération... C'est que je me trouvais là, sans m'y attendre, à deux pas tout au plus de l'héroïque, vénérable et illustre Archevêque de Turin, Monseigneur Franzoni !!! Ah ! monsieur, vous direz ce qui s'est passé en moi à la vue de cet angélique visage, en présence de cet auguste et courageux défenseur de la foi, in'est impossible... Avec quel bonheur, avec quel attendrissement, ne je contemplé ce prélat ceint le patrimoine de la foi la plus forte, la plus calme et la plus admirable ! La sérénité, la joyeuse régénération, le grand amour de la croix du Sauveur se manifestaient dans tous ses mouvements. Le saint prélat marchait lentement car les rudes labours de l'épiscopat, les longues veilles ont incliné sa tête vénérable et blanchi ses cheveux. En cet endroit la montée est rapide, et son corps amaigri par les privations, endolori par l'humidité des cachots, ne lui permettait d'avancer que pas à pas. Il était accompagné d'un seul grand-vicaire, qui l'a suivi dans l'exil... Il venait, le pieux pontife, prier, à l'exemple de Jésus-Christ, pour ses ennemis et ses oppresseurs et pour son pays... Arrivé à Lyon depuis samedi, 5 courant, ce bien aimé serviteur de Dieu, s'empresse de prier pour tous ses compatriotes amis ou ennemis, et c'est pour cela que ce matin il monte, avant le jour, à cette chapelle dont il a tant entendu parler, prier le Dieu de toute miséricorde non pour ceux qui l'ont loué, aimé, mais pour ceux qui ont persécuté non pas lui, mais la religion dont il est un des plus ardens défenseurs... Laissons-le, cet élu de Dieu, pénétrer dans la sainte église de Fourvières, laissons-le s'agenouiller avec le plus profond respect et prier avec des larmes d'attendrissement dans ce temple béni par le saint pape Pie VII et entrons dans de courts détails. De Turin du Piémont d'où Mgr. Franzoni a été expatrié par ordre souverain du ministère Siccardi, le bon prélat s'est dirigé vers la France, et, à peine en a-t-il touché le sol qu'une heureuse pensée lui inspire de venir à Lyon attendre de meilleurs jours. Il s'y rend ; et à peine est-il dans nos murs que cette nouvelle se répand incontinent dans toute notre grande cité. Tous les cœurs religieux palpitent de joie, et deux heures ne s'étaient pas écoulées depuis l'arrivée du prélat que déjà une foule de bons chrétiens, nombreux à Lyon, grâce à Dieu, se presse dans les anti-chambres et aux abords de l'hôtel où Mgr. de Turin est descendu. Quelques instants après on voit arriver une centaine de vaillants militaires riches de costumes et brillants de tenue. C'est le

bon et religieux général Castelano à la tête de son état-major qui tous viennent déposer aux pieds de l'énergique soldat de la foi l'expression de sincères et respectueux hommages. Sur ces entrefaites arrivait en toute hâte le cardinal archevêque de Lyon, qui, revenant de prendre quelques jours de repos au sein de sa famille dans son pays natal, entré à Lyon en même temps que l'archevêque de Turin. Notre illustre archevêque qui a de si bonnes et si compatissantes paroles pour tous, en a eu certainement de bien vives, bien affectueuses et bien sincères pour son auguste frère dans l'épiscopat... Le lendemain, Dimanche, Mgr. de Bonard avait installé Mgr. Franzoni dans l'archevêché de Lyon et le prélat de Turin a reçu l'hommage et les marques sincères de dévouement de tous les Catholiques Lyonnais.

NAISSANCES.

En cette ville, le 31 octobre dernier, la Dame de A. A. Dorion, écrivain, a mis au monde une fille. A St. Léon, le 30 octobre dernier, la Dame du Dr. Lassus, a mis au monde un fils.

DECES.

En cette ville, le 23 octobre, à l'âge de 39 ans, de conscription, Delie, Célestine Leblanc, fille aînée de M. Jean-Baptiste Leblanc, ci-devant de l'Assomption. En cette ville, hier, des suites de la rougeole, Marie-Charles-François Robert, seul fils de C. A. Terraux, écrivain, âgé de 16 mois et 17 jours.

FRANCOIS LEDUC.

Informations demandées. On a besoin à ce bureau d'informations sur le Sieur François Leduc, qui serait décédé en Canada vers 1831 ou 1832. Ces informations sont demandées dans l'intérêt d'une famille Leduc, d'Algonquin, en France. Bureau du Secrétaire Provincial, Toronto le 28 Octobre 1850. A être publié pendant un mois dans les Melanges Religieux, La Minerve et le Journal de Québec.

BAUME DU DR. WISTAR.

Les incomparables effets du baume de cerises sauvages du Dr. Wistar, pour toutes les maladies, où il est recommandé, et les guérisons qu'il a opérées dans plusieurs cas où part de la médecine s'était montrée inefficace, en ont produit un grand débit. Cela a aussi donné occasion de faire des compositions falsifiées, portant le même nom et ayant la même apparence que le véritable baume du Dr. Wistar. Les uns s'appellent "Syrup of wild cherry" ou "Balsam of spikenard" — "Wild cherry comfrey" etc ; d'autres "Wistar Balsam of Wild cherry" — s'agitant ainsi le nom et forgeant des certificats pour imiter ceux du véritable baume, mais n'en possédant nullement les propriétés. Faites bien attention aux marques qui distinguent le véritable Baume de Wistar. Il se vend dans des bouteilles recouvertes d'une enveloppe, portant ces mots : "Baume de cerises sauvages du Dr. Wistar Philad." avec la signature de H. Wistar, M. D. sur chaque bouteille. Mais elles porteront à l'avance une nouvelle enveloppe sur laquelle se lit toujours la signature écrite : L. Dutts.

A VENDRE ou ECHANGER.

A VENDRE ou ECHANGER, un terrain sis et situé au quartier St. Louis de la cité de Montréal, près de l'Evêché de Montréal, de la contenance de 40 pieds de front sur 164 de profondeur, tenant par devant à la rue St. Denis d'un côté au propriétaire, de l'autre à M. Louis Joseph Papineau, et par derrière joignant à M. Ricard avec une maison en bois à un étage, bien finie. 38 de front sur 32 de profondeur, glacière et autres dépendances dessus construites. Pour les conditions, qui seront des plus libérales, s'adresser au propriétaire sur les lieux, M. TOUSSAINT LADOUCEUR, ou au No.

LE GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

Contenant une série de réponses aux questions insérées dans la circulaire du Surintendant de l'Éducation, etc. PAR F. X. VALADE, ECR. Cet ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné. L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenant 200 pages. Le Soussigné a eu, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir un prompt débit. P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, No. 29, rue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien, Montréal, le 9 juillet 1850.

Un Ami des Lettres inévitablement remis. M. Brownson donnera sa 3e Lecture ce soir et le 4e jeudi soir. Nous ne pouvons aujourd'hui donner insertion à un rapport des affaires instruites en octobre devant la cour criminelle de ce district.

COMMISSION D'ENQUETE.

FS Soussigné étant nommé par Son Excellence le Gouverneur-Général, Commissaire sous l'autorité d'un acte passé dans la dernière session du Parlement de cette Province, et intitulé : Acte pour pourvoir à la nomination de Commissaires pour s'enquérir des affaires de la direction de la Provident and Savings Bank de Montréal, afin de faire des ENQUETES MINUTIEUSES sur les AFFAIRES de l'Institution ainsi connue comme la PROVIDENT AND SAVINGS BANK DE MONTREAL, et sur les CAUSES qui ont amené la FAILLITE de ladite institution et son INCAPACITÉ de satisfaire aux JUSTES RECLAMATIONS de ceux qui y ont déposé de l'argent, il donne par le présent AVIS à tous les intéressés qu'ils, les dits Commissaires, TIENDRONT LEURS SEANCES à leur bureau, dans l'HOTEL DU GOUVERNEMENT, dans cette cité de Montréal, chaque jour — Les dimanches et autres fêtes légales exceptées — entre DIX heures A. M., et TROIS heures P. M., tous les jours, commençant LUNDI, le 7 OCTOBRE, pour recevoir telle information qu'on pourra leur soumettre, touchant les affaires de l'enquête qui leur a été confiée. W. BRISTOW, WM. SMITH, C. E. BELLE, Commissaires

AVIS.

M. R. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR, il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec voilà plusieurs années pendant l'espace de deux ans. S'adresser à M. Louis Plamondon marchand, rue St. Paul, No. 122. Montréal, 27 septembre 1850. J. M. LAMOTHE, Relieur de cette ville, prie de se souvenir de ses remerciements aux messieurs du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et annonce qu'il leur en est d'autant plus reconnaissant qu'il a pu réaliser les moyens de se rendre en Angleterre d'où il passera en France afin de s'y perfectionner aux ateliers qui y existent dans la branche qu'il exerce, et de prendre en même temps des arrangements à l'effet d'y ajouter à sa Librairie les gravures et les livres de piété de toute sorte dont il se propose de composer un fonds digne de leur être offert. Son établissement demeurera ouvert pendant son absence, et les acheteurs y seront servis avec une égale ponctualité. Montréal, 27 septembre 1850.

INSTITUTION POUR LES SOURDS-MUETS.

L'ÉCOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le Côteau St. Louis, auprès de la Montagne de Montréal s'ouvrira le 16 Septembre. L'instruction sera donnée durant six mois et demi, chaque année, aux conditions suivantes : Pour la pension et l'instruction, sans autres fournitures, cinq piastres par mois, payables d'avance, par semestres. Si, outre la pension, on désire que l'établissement fournisse le lit, pourvue au blanchissage, au raccommodage des vêtements et des chaussures, le prix sera de sept piastres par mois. Les soins du médecin et l'achat des livres, ardoises, cahiers, plumes, seront à la charge des parents. Lorsqu'il sera constaté par un certificat que l'élève, appartenant à une famille pauvre, et sans pensionné et inscrite pour la modique somme de quatre piastres par mois et il n'aura rien à payer pour les soins du médecin et les fournitures d'école. Les Sourds-Muets externes, qui seront incapables de payer, recevront l'instruction gratuite. Montréal, ce 6 Septembre 1850.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Price, est mise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouvent en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES de la Paroisse de Ste. Elisabeth ont besoin de plusieurs INSTITUTEURS. Ste. Elisabeth, 26 juillet 1850.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

M. Bonnal, jeune Français âgé de 24 ans, offre ses services comme instituteur. Il a été formé dans les Ecoles Normales des Frères des Ecoles Chrétiennes de France, et a reçu de l'Université le Brevet de capacité. S'adresser au Frère Directeur des Ecoles Chrétiennes, à Montréal.

ANNONCES.

AVIS.

DAME MARIE SOPHRONIE GRENIER, étant séparée de biens avec M. Augustin Archambault, son mari, et faisant ses affaires en son propre nom, prévient le public qu'elle ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom, et ne reconnaîtra que celles qu'elle aura elle-même contractées ou autorisées au moyen d'une permission verbale. St-Hyacinthe, 17 Octobre 1850.



BANQUE DE PRÉVOYANCE ET D'ÉPARGNE. MONTREAL. PROVIDENT AND SAVINGS BANK.

COMMISSION D'ENQUETE.

FS Soussigné étant nommé par Son Excellence le Gouverneur-Général, Commissaire sous l'autorité d'un acte passé dans la dernière session du Parlement de cette Province, et intitulé : Acte pour pourvoir à la nomination de Commissaires pour s'enquérir des affaires de la direction de la Provident and Savings Bank de Montréal, afin de faire des ENQUETES MINUTIEUSES sur les AFFAIRES de l'Institution ainsi connue comme la PROVIDENT AND SAVINGS BANK DE MONTREAL, et sur les CAUSES qui ont amené la FAILLITE de ladite institution et son INCAPACITÉ de satisfaire aux JUSTES RECLAMATIONS de ceux qui y ont déposé de l'argent, il donne par le présent AVIS à tous les intéressés qu'ils, les dits Commissaires, TIENDRONT LEURS SEANCES à leur bureau, dans l'HOTEL DU GOUVERNEMENT, dans cette cité de Montréal, chaque jour — Les dimanches et autres fêtes légales exceptées — entre DIX heures A. M., et TROIS heures P. M., tous les jours, commençant LUNDI, le 7 OCTOBRE, pour recevoir telle information qu'on pourra leur soumettre, touchant les affaires de l'enquête qui leur a été confiée. W. BRISTOW, WM. SMITH, C. E. BELLE, Commissaires

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

M. R. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR, il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec voilà plusieurs années pendant l'espace de deux ans. S'adresser à M. Louis Plamondon marchand, rue St. Paul, No. 122. Montréal, 27 septembre 1850.

J. M. LAMOTHE.

J. M. LAMOTHE, Relieur de cette ville, prie de se souvenir de ses remerciements aux messieurs du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et annonce qu'il leur en est d'autant plus reconnaissant qu'il a pu réaliser les moyens de se rendre en Angleterre d'où il passera en France afin de s'y perfectionner aux ateliers qui y existent dans la branche qu'il exerce, et de prendre en même temps des arrangements à l'effet d'y ajouter à sa Librairie les gravures et les livres de piété de toute sorte dont il se propose de composer un fonds digne de leur être offert. Son établissement demeurera ouvert pendant son absence, et les acheteurs y seront servis avec une égale ponctualité. Montréal, 27 septembre 1850.

AVIS.

J. M. LAMOTHE, Relieur de cette ville, prie de se souvenir de ses remerciements aux messieurs du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et annonce qu'il leur en est d'autant plus reconnaissant qu'il a pu réaliser les moyens de se rendre en Angleterre d'où il passera en France afin de s'y perfectionner aux ateliers qui y existent dans la branche qu'il exerce, et de prendre en même temps des arrangements à l'effet d'y ajouter à sa Librairie les gravures et les livres de piété de toute sorte dont il se propose de composer un fonds digne de leur être offert. Son établissement demeurera ouvert pendant son absence, et les acheteurs y seront servis avec une égale ponctualité. Montréal, 27 septembre 1850.

PIERRE CHENNEVILLE.

INSTITUTION POUR LES SOURDS-MUETS.

L'ÉCOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le Côteau St. Louis, auprès de la Montagne de Montréal s'ouvrira le 16 Septembre. L'instruction sera donnée durant six mois et demi, chaque année, aux conditions suivantes : Pour la pension et l'instruction, sans autres fournitures, cinq piastres par mois, payables d'avance, par semestres. Si, outre la pension, on désire que l'établissement fournisse le lit, pourvue au blanchissage, au raccommodage des vêtements et des chaussures, le prix sera de sept piastres par mois. Les soins du médecin et l'achat des livres, ardoises, cahiers, plumes, seront à la charge des parents. Lorsqu'il sera constaté par un certificat que l'élève, appartenant à une famille pauvre, et sans pensionné et inscrite pour la modique somme de quatre piastres par mois et il n'aura rien à payer pour les soins du médecin et les fournitures d'école. Les Sourds-Muets externes, qui seront incapables de payer, recevront l'instruction gratuite. Montréal, ce 6 Septembre 1850.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Price, est mise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouvent en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES de la Paroisse de Ste. Elisabeth ont besoin de plusieurs INSTITUTEURS. Ste. Elisabeth, 26 juillet 1850.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

M. Bonnal, jeune Français âgé de 24 ans, offre ses services comme instituteur. Il a été formé dans les Ecoles Normales des Frères des Ecoles Chrétiennes de France, et a reçu de l'Université le Brevet de capacité. S'adresser au Frère Directeur des Ecoles Chrétiennes, à Montréal.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

M. Bonnal, jeune Français âgé de 24 ans, offre ses services comme instituteur. Il a été formé dans les Ecoles Normales des Frères des Ecoles Chrétiennes de France, et a reçu de l'Université le Brevet de capacité. S'adresser au Frère Directeur des Ecoles Chrétiennes, à Montréal.

Listes des prix données à l'Exposition provinciale industrielle tenue à Montréal en octobre 1890.

CLASSE A.

Minéraux, minerais, métaux, terres, verre, porcelaine, poterie, pierre, ciment, plâtres, tuiles, briques, ardoises, etc. Dr. James Wilson, Perth, fer magnétique 3 10 A. Dickson, Bathurst, fer spéculaire 3 10 F. Marcotte, Portneuf, minerais de fer 3 0 Cap. Morin, St. Valier, ditto 2 0 J. Proulx, St. Enstache do 1 10 Compagnie des mines, Montréal, cuivre du Lac Supérieur 1 10 Ditto do sulfure de cuivre 2 0 Ditto do cuivre fondu, Lac Huron 3 0 Ditto B. A. N., argent natif et fondu 1 0 Compagnie de chaudière, or indigène 2 0 H. Nicolas, Pointe du Lac, or 2 0 Duberger, Baie de Murray, do 2 10 Lebert et Boden, quartz blanc, Vaudreuil 0 10 Dr. J. Wilson, Perth, Phosphate de chaux 2 0 R. W. Kelly, Gaspé, marne 2 0 Hon. M. McKay, Bytown, marne 1 10 O'Hara, Madoc, pierre à aiguiser 1 0 C. Munroe, Stanstead, granite 3 0 H. J. Ferrier, Montréal, pierre à sablon 2 0 A. Dickson, Parkenham, marbre brun 0 10 R. Hammond, Montréal, marbre gris poli 3 0 Idem do do vert et blanc 2 0 Dr. J. Wilson, Perth, serpentine 1 0 Dr. Boutillier, St. Hyacinthe, tourbe combustible 2 0 P. Brennan, Montréal, potasse 2 10 J. S. Archibald, Haut-Canada, perlesse Cleveland et Wells, do do 1 10 Lebert et Boden, Vaudreuil, vitres à chassiss 2 10 Smith Wilkinson & Cie, St. Jean, do 2 10 W. D. Bell Québec, poterie 1 10 Compte et Peel, Montréal, tuiles à égout 2 10 Idem do do à paver 2 10 Idem do briques rouges 2 10 A. Adams, Montréal, briques pour puits 3 0 Ferrar et Saulé, St. Jean, grès 1 19 James McLaren, Québec, tuiles à couvrir 1 10 M. Quigly, Frampton do 1 10

CLASSE B.

Section. I.—Blé, orge, seigle, avoines, blé d'Inde, et autres produits, graines, fruits, empois, gommes, sucre, résine, teintures et couleurs, matériaux propres à tanner, tabac, huiles végétales, &c. Soc. d'ag. pro. H. C. blé d'automne, 1 pr 22 10 J. Graham, Sidney, ditto 2 pr 12 10 Société d'ag. prov. ditto 3 6 5 W. F. Weed, Ameliasburg, blé du printemps, —1 25 0 P. Desjardins, Terrebonne, do 2 12 10 J. Allan, Longue-Pointe, do 3 6 6 Wm. Boa, St. Laurent, orge 1 3 10 H. Brodie, St. Pierre, seigle 2 1 10 R. N. Watts, Grantham, avoine 1 2 10 A. Muir, Hinchinbrook 2 1 10 A. Shaw, Toronto, blé d'Inde 1 2 10 James Logan, Montréal, ditto 2 1 10 D. Jones, Sidney, poids 1 3 0 D. Limoges, Terrebonne, do 2 2 0 S. Hogle, Sidney, sarrasin 1 2 10 J. Desjardins, Ste. Rose, do 2 1 10 Jas. Fisher, Rivières des Prairies, fèves, 1 2 10 C. Fournier, Longueuil, do 2 1 5 S. Urdreau, Ste. Anne, graine de mil 1 2 0 Thos. McGinn, Montréal, do 2 1 5 J. Jeffries, Rawdon, graine de trèfle, 1 4 0 P. Desjardins, Ste. Rose, graine de lin 1 3 0 B. Desjardins, Terrebonne do 2 3 0 B. Smith, Stanstead, houblon 1 5 0 Th. Dawson et fils, Lachine, do 2 3 0 M. Bastien, Ste. Rose, filasse 2 1 10 J. Simpson, Bowmansville, fleur 1 5 0 Thos. Lingham, Thurlow, do 2 3 10 Société provinciale agriculture H.-C 3 2 0 A. Richer, St. Laurent, farine de blé d'Inde 1 3 0 E. Trenholm, Kingsey do 2 2 0 R. Squirair, Bowmansville, farine d'avoine 1 3 0 E. Trenholm, Kingsey, farine de sarrasin 1 3 0 J. et J. Canniff, Thurlow, do 2 1 10 A. Fitts et Cie, Montréal, biscuits de Matelots 1 1 10 J. Willock, do do 2 1 10 A. Fitts et Cie, do biscuits de soda 2 0 Do do crackers 1 2 0 J. D. Parker, Hatley, sucre d'érable 1 6 0 A. Fisher, Ascott, do 2 3 0 John Bales, York, sucre raffiné 1 2 10 H. M. Chandler, St. Arnolds, do do 2 1 10 J. Prendergast, Montréal, empoi blanche 1 2 10 Do do do bleue 2 1 10 W. Lyman, Montréal, baume canadien 1 2 10 S. J. Lyman, do do 2 1 5 Dr. Barbier, Berthier, citronille, 247 lbs 1 2 0 L. Belleck, St. Luc, do 2 1 0 Nelson et Butters, Montréal, ballets de blé d'Inde 1 2 0 Richardson, do do 2 1 10 Th. Dawson, Lachine, petits ballets 1 1 10 J. Willock, Montréal, do 2 0 15 John Allan, matériaux pour tanner, 1 3 0 W. Lyman, substances médicales assor. 1 5 0 P. Bélaire, Ste. Rose, tabac en feuille et en rôle, 1 5 0 Mde. Lamère, Montréal, do 2 1 10

GRATIFICATIONS.

B. Desjardins, Ste. Rose, avoine canadienne 1 5

Wm. Boa, St. Laurent, pois 1 5 Jos. Brien, St. Martin, fèves 0 15 C. Fitts, Montréal, crackers 1 5 Do do biscuits au vin 2 0 Do do crackers de Boston 1 5 Joseph Hollivell, Toronto, empoi canadienne 0 15 O. N. Brainerd, Hamilton, ballets de blé d'Inde 1 5 John Levey, Montréal, tabac préparé 1 5 Brinders & cie, St. Hilaire, patates conservées 1 10 Idem do empoi de patates 1 10 J. Penner, Lachine, cidre 1 10 Mde Couture, Québec, chapeaux de paille 2 0 Idem do do 1 10 Idem do pour hommes 1 0 Dlle Martel, Québ, do pour hommes 1 10 Idem do do 2 0 Dlle Duchesneau, do do 1 10 G. Sheppard, Montréal, graines 2 10 N. McIntosh, Montréal, marinades 1 5 J. Fletcher, Montréal, vinaigre de framboise 0 15 John Robb, Montréal, biscuits au vin 1 5 Idem do crackers 1 5 D. Leduc, Montréal, biscuits de mstelots, biscuits de sodr, biscuits de limonade, crackers 1 0 Mde Bouchard, Montréal, empoi de patate 1 10 W. Boa, Saint Laurent, plan de ferme 2 0 Section. II.—Echantillons de bois canadiens en planches de six pieds de long, bûches, douves à barils et bois scié pour plaquer:— Jos. Parisault, St. Martin, érable uni 2 0 Dr. Leprohon, St. Charles, érable ondulé 2 0 John Egan, Ottawa, érable piqué 2 0 Frs. Parisault, St. Martin, espèce de noyer 2 0 Jos. Parisault, do châtaignier 2 0 Idem do bois dur 2 0 Idem do bois blanc séché 2 0 J. Parisault, Saint Martin hêtre 1 0 Idem do merisier noir 1 0 Idem do cèdre blanc 1 0 Idem do sapin 1 0 Frs Parisault, St. Martin, orme 1 0 O. St. Amant, Québec, feuille d'érable piqué 3 0 Section III: Echantillons d'ameublement, &c. Reed & Meakins, Montréal, meubles en noyer noir 25 0 J. Morice, do couchette en noyer noir 10 0 J. et W. Hilton, do fauteuils do do 5 10 Idem do table de bois de rose 15 0 J. Movie, do table de bois de rose 15 0 Chs. Rey, do fauteuil en cramoisi 2 10 GRATIFICATIONS. J. Jweedy, Montréal, meubles pour chambre à coucher 7 10 T. M. Redhead do fauteuil de bureau 0 10 R. W. Drum, Québec, chaises brodées 3 0 Reed & Meakins, Montréal berceau er mahogany 2 0 Chs. Rey, Montréal, garniture de chassiss 1 5 Reed & Meakins do chaises de parloir 3 0 W. Allan, do chaises peintes 1 5 N. B. recommandé pour l'Angleterre. CLASSE C. Préparations pour nourriture, comme bœuf, jambons, lard fumé, miel, beurre, fromage, &c. Huiles, saindoux, chandelles, savon, colle, cuirs, laines, crin, os, poisson salé et séché, animaux empaillés, oiseaux, &c. fourrure, &c. &c. R. Nicholson, Montréal, bœuf 1 4 0 G. Reinhardt do porc 1 5 0 E. Idler, do do 2 3 0 G. Reinhardt, do jambons 1 5 0 E. Idler, do do 2 3 0 A. McNauhton, Hinchinbrook, miel 1 3 10 Jos. Trudeau, Chambly, do 2 2 0 J. Davies, Peterborough, beurre 1 5 0 J. Doobie, Belle-Rivière do 2 3 0 P. Spencer, St. Armand, fromage 1 5 0 S. Baller, Dunham do 2 3 0 E. Idler, Montréal, lard 1 3 0 J. Mathewson, do do 2 2 0 Idem do suif 1 6 0 Idem do chandelles manufact. 1 10 Idem do do de cire 1 2 10 Idem do savon de goût 1 2 10 Idem do commun 1 1 10 S. Parisault, St. Martin, cire d'abeille 1 1 0 J. Parisault do do 2 1 0 Macklene, Chippewa, cuir à semelles 1 2 0 R. Coleman, Brockville, do 2 1 10 John Allo, Montréal, cuir à empoigner 1 2 10 Idem do do 2 1 10 Jos. Tourangeau, Québec, cuir à patente 1 3 0 Idem do do 2 2 0 H. Murray, Montréal, peau de veau 1 5 0 John Allo, do do 2 3 0 D. Dewar, St. André, cuir à harnais 1 2 10 J. Allo, Montréal, do 2 1 0 S. Mathewson et Cie, do, huiles animales 1 3 0 C. J. Fox et Cie, do do 2 2 0 C. H. Têtu Riv. Ouelle, huile de poisson 1 3 0 R. H. Kelly, Gaspé, huile de foie de morue 2 2 0 Dr. McCulloch, Montréal, animaux-bourrés 5 0 John Doel, Toronto, oiseaux bourrés 5 0 Dr. McCulloch, do do 5 0 M. D'Urban, Montréal, insectes arrangés 3 0 T. Thompson, 3 Rivières, cornes de renne 2 10 C. H. Têtu, riv. Ouelle, cuir de marsoin 10 0

Mde. Martineau, Québec, capot de rat d'eau, &c. 1 5 CLASSE D. Section I:—Machines, telles que machines à vapeur, bouilloires et fournaies, roues hydrauliques, moulins à vent, pompes, tours, machines à polir, à percer, à ruser, &c. &c. N. St. Onge, St. Léon, arrache-souche, 1er prix 22 10 J. S. McFarlane, Montréal, pompe foulante, 1er prix 2 10 A. Adams, do, machine à faire la brique 2 10 G. F. Prowse, do, appareil à chauffer l'air 3 0 C. P. Ladd, do, balance, 1er prix 6 0 G. P. et G. H. Warren, do, do 2 prix 3 0 C. P. Ladd, do, do 5 0 G. P. et G. H. Warren, do, do 2 10 A. Morin, Québec, arrache-souche 1 10 Mde Bouchard, St. Valier, laine filée 1 John Rogers, Barnston, do 1 Jas. Perry, presse à copier, 1er prix 2 10 A. Perry, pompe à jardin, 1er prix 3 0 Geo. Perry, pompe à feu, 1er prix 20 0 A DISCRETION. J. Newton, St. Constant, machine à battre 1 5 Vincent Parks, Toronto, modèle d'engin Idem do modèle de locomotive 2 10 G. E. Molson, pour plusieurs objets, trois prix de 2 10 E. A. McDonald, Kingston, serrure de porte 3 10 Pierre Rodier, St. Hyacinthe, locomotive 5 0 R. Louis, Montréal, modèle de pont double 5 0 W. Berry, do essieux à patente 1 0 Idem do do commun 1 15 Idem do do à patente 0 10 Chas. Garth, do chandeliers et lampes 5 0 Idem do tuyaux et robinets 2 10 Section II:—Manufactures en métal, comme crémets en fonte et en fer battu, clous, vis, tarières, hachés, outils à faillants,—poêles, caractères d'imprimerie,—instruments d'astronomie, de dentistes, de musique, &c. &c. C. Krichhoff, Montréal, table en fer 1 3 0 Holland et Dunn, do clous coulés 1 0 A. Wallace, do outils 2 0 G. H. Cheney, Toronto, poêles et appareils 5 0 Idem do do de parloir 3 0 Idem do ornements en fonte 1 0 Sam. Shaw, Toronto, haches à équarrir 3 0 Idem do grandes haches 1 10 Idem do outils 3 0 Idem do outils de tonnelier 1 10 Jacob Barns, Oakville, régulateur 0 15 G. E. Molson, Montréal, cloche d'église 5 0 W. L. McDonald, Gananogue, clous coupés 1 0 T. J. Boyd, Montréal, fusils 2 10 C. T. Paisgrave, Montréal, types d'imprimerie 5 0 Idem do, coupe stéréotypée d'un cheval 0 10 Thos. Cushen, Montréal, pistolet 2 10 T. W. Boyd, do, lignes à pêcher 0 10 Idem do, divers objets do 1 5 W. Burnett, Montréal, lit de fer 1 5 C. P. Ladd, do, poêle de cuisine 1r prix 3 0 C. N. Tripp, Kingston do 2r prix 2 10 Hon. J. Ferrier, Montréal, poêle de passage 1 10 T. McWatters, do couteaux aux huîtres 0 5 Scott et Glasford, do, hoches 2 0 D. Inglis, Shefford, cadran 0 15 Idem do instruments d'astronomie 0 15 J. P. Simpson, Toronto, théodolite 7 10 H. H. Elliott, Montréal, instruments de dentiste 3 10 Jas. Perry, do coffre-fort 5 0 Alex. Bertram, do canon à air 0 0 Section III:—Ustensiles d'agriculture, charnières, herse, fourches, pelles, rateaux, moulins à battre, etc., etc.— M. Moodie, Terrebonne, root cutter 2 0 A. Fleck, Montréal, charnu de fer pr 1 2 10 J. Jeffray, Petite-Côte, do 2 1 10 Idem do herse 1 1 10 M. Moodie, machine à couper 1 7 10 Paradis et Moodie, moulins à battre (ex æquo) 6 5 W. H. Rice, Montréal, moulin à vanner 2 10 J. B. Twiss, Industrie, do 1 10 C. P. Ladd, Montréal, moulin à moudre 5 0 Skinner et cie., Brockville berceaux à grains 2 0 G. Glasford, Brockville ditto 1 0 Skinner et cie., do fourches 2 0 Idem do fourches à fumier 1 5 Idem do faux 1 5 A DISCRETION. Samuel Hulbert, Prescott, charnu en bois 2 10 D. Brown, la tortue, baratte 0 10 Section IV:—Echantillons spéciaux d'adresse mécanique, ouvrages de dentistes, d'orfèvres en or, en argent, de forgerons, de ferblantiers, de tonneliers, de serruriers, etc., etc. C. M. Diekensn, Montréal, et dentiste Chs. Rhn, Toronto, ex æquo 3 15 Laggatt, Montréal, orfèvre en or, diplôme 5 0 D. Smilie, do do 2 10 G. Savage et fils, orfèvres en argent 3 5 Sasseville et Lespérance, Québec, do 3 5 W. Bird, Montréal jarre 1 10 Holiday, Montréal, do do 2 10 LaRoche, Québec, canon 1 5 CLASSE E. Manufactures de laine et autres, draps de largeur, tweed, flanelle, couvertures, articles en coton, en toile, franges, toile cirée, paillassons, nattes, cordage, papier, etc., etc. J. D. Parker, drap foulé prix 1 22 10 E. Wingate, Hemmingsford, do 2 1 10 MM. Onellet, Chambly, étoffe grise 1 3 0

A. Loomis, Sherbrooke, do 2 2 10 McKay et cie, New Edimbourg, satinette 1 2 10 M. Russell, Ancaster, do 2 1 10 W. Gamble, Milton, étoffe de peau d'ours 1 2 10 E. Wingate, Hemmingsford, chales 1 2 0 Simon Bean, Hatley do do 2 1 5 W. Gamble, Milton, flanelle 1 2 10 S. Bean, Hatley, do 2 1 10 E. Hutchieson, Sidney, flanelle du pays 1 2 10 L. LaFontaine, Chambly do do 2 1 10 John Patterson, Dundas, couvertures de lits 1 5 0 W. Gamble, Milton do do 2 3 0 Dlle Girouard, Hamilton, écran, 1 10 Simon Dean, Hatley, do 1 10 W. Gamble, Milton, tapis de laine 1 3 0 Mde Barber, Esquevasing, du 2 1 10 Mde Bouchard, St. Valier, laine filée 1 E. Hale, Sherbrooke, articles en coton 5 0 Simon Bean, Hatley, articles en toile 5 0 Moses Fortier, St. David, do 3 0 M. A. Laflamme, Montréal, toile cirée Idem do pour table 3 0 Henderson, Québec, cables de chanvre 2 10 John Barber, Toronto, do de lin 2 10 A. Spooner, les jumcaux 1 0 W. Brooks, Sherbrooke, papier à écrire Idem do papier à imprimer 3 0 Mde Fuller, Sorel, chaussons de laine 1 10 Mary Grant, Ottawa, mantelet à la polka 1 12 CLASSE F. Section I: Manufactures en cuir, selles, harnais, porte-manteaux, tuyaux de pompes, bottes, souliers, reliure, etc., etc.— Robert Irwin, Montréal, porte-manteaux 2 10 R. Dean, do coffre de dames 2 10 McGivan et Sullivan, Hamilton, selles 1 2 0 W. Atkinson, Toronto, do 2 1 5 R. et A. Miller, Montréal, reliure 1 2 10 Armour et Ramsay, do 2 1 10 A. Perry, Montréal, tuyau 1 2 10 W. Ferguson, do do 2 1 10 W. Gibson, Toronto, harnais simple, 1 2 10 G. W. Stethem, Montréal, do do 2 1 10 Robert Morris, do harnais double 5 0 W. Stewart, Toronto, double harnais de ferme 2 10 W. Dangerfield, Montréal, bottes 2 10 Idem chausures de dames 1 10 A DISCRETION. W. Ferguson, Montréal, tuyau flexible 2 0 Jos Barbeau, Québec, bottes de pêcheur 1 0 G. Perry, seau de cuir 1 0 Section II:—Voiture, d'été et de luxe, Wagons légers, de ferme, sleigh double, etc. Ed. Gingras, Québec, carrosse double de luxe 1 4 0 Idem do wagon léger 1er 4 0 M. O'Meara, Montréal, carrosse fermé 1 7 10 J. Saurin, Québec, voitures d'été 1 3 10 McLean & Wright, Montréal, sleigh simple 1 7 10 M. O'Meara, Montréal, sleigh double 10 0 A DISCRETION. Ed. Gingras, Québec, autre voiture 2 10 CLASSE G. Echantillons de l'art plastique, de sculpture de ciselure sur pierre et sur bois, gravures sur bois, &c., &c. C. Catelli et Cie, Montréal, statue do St. Jean, prix 1 4 0 C. Bulet, do médaillons 2 2 0 Idem do buste en marbre 1 5 0 Idem do tête d'enfant do 2 2 10 X. Berlinguet, Québec statue en bois 1 3 0 D. Fleming, Toronto, bois découpé 2 0 10 John Allanson, do gravures sur bois 3 0 Thos. Wheeler, do médaillon du gouverneur-général 3 10 G. Mathews, Montréal, seau gravé 2 0 Hopper Meyer, do dessin 1 4 0 S. Fleming, do do 2 2 0 C. Stone, do lytographie 2 10 J. Stark, Montréal, impr. de livres 1 2 10 Bureau et Marcotte, Québec, do 2 1 10 J. C. Becket, Montréal, do de goût et immenses affiches 3 0 Bureau et Marcotte, Québec, lettres d'ornement 2 0 J. Duncan, dessin pour monnaie provinciale 10 0 GRATIFICATIONS. James Mavor, Montréal, boîte de montre, diplôme Ramsay et McArthur, do imitation de marbre 6 5 D. Fleming, Toronto, modèle de port, pour cette ville diplôme T. C. Doane, Montréal, daguerréotype 2 0 W. Baylis, do encre à imprimer diplôme J. Scott, Montréal, peinture, danse du calumet 2 10 Lovell et Gibson, impression de musique, diplôme F. H. Andrews, Québec, composition musicale 1 5 G. Mathews, Montréal, impression sur cuivre, diplôme E. Sewell, Québec, vaisseau marchand, diplôme J. Duncan, Montréal, dessins à l'huile et à l'eau 1 5 Miss Warren do table de contro de goût 1 5 Dll. H. Viger, do ouvrage à l'aiguille de goût 1 5 M. S. Ostell, fauteuil ouvrage, diplôme J. Mavor, ciselure d'une boîte de montre sur pierre 1 5 A. Mc Nider, Montréal, peinture 1 5 Mde Perrault, Montréal, ciselure sur bois, diplôme CLASSE II. Ouvrages de Sauvages, canots d'écorce, bagnes à tabac, calumets, &c. &c. J. Auld, Montréal, canot d'écorce 2 10 P. W. Bell, do selle sauvage 2 0

Capitaine Rhodes, Québec, bague à tubac 2 0 J. Henderson, Montréal, travail en écorce 2 10 M. C. Bourret, do do do 0 15 P. Ondaganhont, Lorette, raquettes 2 0 M. J. Hayes, Montréal, calumet de guerre 1 5 A DISCRETION. P. W. Bell, Montréal, habits sauvages 2 10 Dr. McCulloch, curiosités Indiennes 1 15 Mde. Campbell, St. Hilaire, broderie sur écorce 0 10 J. Henderson, Montréal, pantonnflles 1 5 VARIE'TE'. Henderson & fils, pipes à tabac 2 10 McPherson & fils, instruments de musique 5 0 Abner Brown, Montréal, piano-cottage 10 0 G. F. Prowse, Montréal, réfrigérateur 4 0 Thomas & fils, Toronto, piano quarré 5 0 H. Hardisty, Montréal, encre à écrire 0 10 S. R. Warren, Montréal, mélodium à 5 octaves 5 0 John Gillie do cage à oiseaux de luiton 0 15 Mde Brunet, Beauharnais, ouvrage à l'aiguille 2 10 P. Higgins, Montréal, violon et boîte 0 10 Bell, Toronto do do 0 10 GRATIFICATIONS. J. McCullum, Jr. Montréal, l'etit piano 0 10 Mde. Mils, Montréal, tricet 0 10 Rebecca, do ouvrage à l'aiguille 0 10 C. Berthelot, do ouvrage d'ornement à l'aiguille, diplôme Dames de la congrégation, veste brodée sur soie, diplôme Joseph Riddle, Montréal, lièges et tampons de canon, diplôme Dlls Webster et Ferrer, do fleurs en cire 1 5 Geo. McIver do chapeaux de messieurs, diplôme J. R. Boyce, do parfums, diplôme John Allo do matériaux pour tanner, diplôme E. Idler do saucisses, diplôme W. H. Rice do ouvrages en luiton, diplôme

MANUEL

DE LA

VISITE EPISCOPALE.

MESSEURS les Curés trouveront à l'imprimerie de ce journal, LE MANUEL DE CEUX QUI VEULENT SERVIR LES ENFERMES DE LA VISITE DES EVEQUES. Ce petit opuscule sera de la plus grande utilité à tous les fidèles. Ceux qui auront l'avantage de recevoir la visite épiscopale feront bien de s'en procurer un exemplaire. Pour cela nous aurons soin d'en envoyer un certain nombre dans toutes les paroisses qui recevront la visite cette année. Le prix en est de deux schellins la douzaine et de six sols par exemplaire. Le livret contient 61 pages. JOS. RIVET.

L. P. BOIVIN.

Coin des rues

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. ARTISTE de nouveau ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques-quartier. Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT DE MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc. Montréal, 26 mai.

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES.

On imprime à cet établissement: Adresses, Cartes de visite, Invitations, Circulaires, Et Jobs de toute espèce, exécutés avec soin. S'adresser à l'imprimerie des Melanges Religieux.

CONDITIONS:

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 20 2 6 Chaque insertion subséquente, 0 7 6 Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 0 3 6 Chaque insertion subséquente, 0 0 11 Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne, 0 0 4 Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1 L'on traite de gré à gré pour les annonces fréquentes ou qui doivent paraître longtemps. Les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

MONTRÉAL, MM. E. R. Fabre et Cie, Libraire Trois-Rivières, Val. Guillet, Gér. N. P. Québec, M. D. Martineau, Plac. V. Ste. Anne, M. F. Pilote, Prop. Direct. Rivière du Loup, M. L. Baribeau. ST. ATHANASE, M. H. Aubertin. Bureau de Rédaction: Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOSEPH LAROCQUE, PRETRE,

Rédacteur-en-Chef (Evêché de Montréal). IMPRIMEUR: JOSEPH RIVET, Coin des rues Mignonne et St. Denis.